



SOMMAIRE

POLITIQUE

FRANCE

Lancement de la commission pour le grand emprunt national
Les orientations pour le développement des métiers liés à la croissance verte
Nicolas Sarkozy fixe le prix de départ de la taxe carbone à 17 euros
Recherche énergétique : la triple entente
Gaz à effet de serre : Chantal Jouanno défend un objectif très ambitieux
MEEDDM : un budget 2010 construit pour accélérer la mutation environnementale
Les coûts du changement climatique pour la France se compteraient en milliards d'euros par an
La France réfléchit à la mise aux enchères de ses quotas de CO2
Bretagne : Energies marines : la Région Bretagne se porte candidate pour accueillir la plate-forme technologique
PACA : Deux "totems" énergétiques sur la plage du Prado
La Réunion : La région enclenche le starter

EUROPE

Un Plan Marshall pour sauver la planète ?
L'EGEC s'est dit préoccupée par l'absence de la géothermie dans les récentes initiatives pour développer les énergies renouvelables dans l'Union Européenne
La Commission européenne veut tripler les financements pour la recherche énergétique peu émettrice de CO2
Échanges de quotas d'émission: les États membres approuvent la liste des secteurs considérés comme exposés à un risque de fuite de carbone
La France et l'Allemagne prônent la création d'une taxe carbone aux frontières
Royaume Unis : SEGEC : nouveau centre écossais des énergies renouvelables à vocation européenne
Pologne : Slovak Republic to offer feed-in-tariffs in new renewables legislation

MONDE

Eaux souterraines: une ressource «invisible» à partager
Copenhague: les Etats-Unis veulent un accord à leur sauce
L'IRENA exhorte à amplifier la part du renouvelable
G20: vers un arrêt des subventions aux carburants fossiles?
Afrique : L'ONU et la France financent le remplacement de refroidisseurs dans six pays africains
Algérie : Création d'un fonds pour les énergies nouvelles
Canada : Développement des énergies renouvelables au Québec
Chine : La Chine à l'assaut des technologies vertes
Corée du Sud : Produits verts : la Corée Sud baisse ses taxes de 50%
Etats-Unis : Schwarzenegger met son veto à une loi sur les énergies renouvelables
Etats-Unis : US Departments Treasury, Energy surpass US\$1bn milestone in Recovery Act awards for renewable energy projects
Les Philippines : The Philippine Department of Energy preparing geothermal area contracting round

FRANCE : LES OPERATIONS

Alsace : La nouvelle boutique écologique du zoo de Mulhouse

Aquitaine : Les calories des eaux usées pour chauffer la CUB

Bourgogne : Chalon : La CCI cède sa place au tribunal

Centre : Le préfet du Loiret communique

Champagne-Ardenne : Rénovation d'un hôtel particulier

Ile de France : Avis d'attribution n°AM-0908-1767 pour le marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques, de ventilation et de traitement d'eau p2 p3 avec intéressement aux économies d'énergies

Lorraine : Une crèche futuriste

Midi-Pyrénées : Une rentrée qui sent le neuf

Midi-Pyrénées : Caraman : les associations ont visité le centre culture

Midi-Pyrénées : Saint-Julien : portes ouvertes à l'école

Midi-Pyrénées : Un hélicoptère se transforme en déménageur

Nord Pas de Calais : A Lille, un hypermarché Leclerc 100% vert

Nord Pas de Calais : Lancement des travaux de la nouvelle mairie de Neuf-Berquin

Nord Pas de Calais : Rénovation urbaine : le Courghain de demain est en marche

Nord Pas de Calais : Des collèges qui maîtrisent l'énergie

Picardie : 27 millions d'euros pour transformer le lycée

Poitou Charente : Une classe de plus à Nieulle-sur-Seudre

Rhône-Alpes : Pyramid élargit ses bases

FRANCE : LES PROJETS

Appel à projet Kis Pims pour des services innovant dans les énergies renouvelables

Ile de France : Appel d'offre n°AO-0936-0581 pour Aéroport de Paris : réalisation d'un doublet géothermique au dogger - Forage directionnel

Ile de France : Val de Marne : 2 puits de géothermie en projet

Languedoc Roussillon : Vers la mise en place d'un parc éolien

Midi-Pyrénées : Revel : Borloo en visite

Nord Pas de Calais : Le conseil municipal a fait sa rentrée

Rhône-Alpes : Concours énergies d'aujourd'hui Rhône-Alpes 2009

EUROPE : LES OPERATIONS ET PROJETS

Creation of a technology platform for geothermal electricity

Allemagne : production d'électricité géothermique vendue

Allemagne : Centrale à l'arrêt à Landau

Espagne : Petratherm considers geothermal well on Tenerife

Pays Bas : une ville sur mesure

Portugal : Kernow Resources & Development Ltd exploring geothermal in Portugal

Suède : Södra and Statkraft collaborate on renewable energy

Suisse : Union sacrée autour de la géothermie profonde

Suisse : la géothermie à grande échelle

MONDE : LES OPERATIONS ET PROJETS

Australie : Details emerge of Australian aquifer geothermal project

Canada : Place Manitoba Hydro - un modèle de conception adapté au climat extrême

Etats-Unis : Des anomalies géologiques mettent le projet d'Altarock en attente

Etats-Unis : Nevada Geothermal Power completes Blue Mountain geothermal power plant

Etats-Unis : Raser Technologies challenged by lower temperatures at Thermo No.1 plant in Utah

Etats-Unis : Bureau of Land Management offers geothermal parcel lease

Etats-Unis : U.S. Geothermal Starts Two New Drilling Programs at Neal Hot Springs Project

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

FRANCE

Plan bâtiment du Grenelle : groupe de travail tertiaire privé

Vers des bâtiments à énergie positive : actions de recherche

Le mode de chauffage des maisons individuelles : les énergies renouvelables en progression

Stratégies « climat et énergie » dans les territoires : quel accompagnement méthodologiques ?

EUROPE

Heat Pump Summit: R717 large-scale heat pumps spark interest

Les énergies renouvelables pour sortir de la crise

MONDE

Optimising district heating and cooling

Les citoyens du monde interrogés sur la lutte contre le changement climatique

Geothermics, September 2009, Volume 38, Issue 3

NORMES ET LEGISLATIONS

FRANCE

Grenelle II : le Sénat a étudié les chapitres dédiés aux bâtiments et à l'énergie et le climat

Certivea certifie les bonnes pratiques d'exploitation

Qualit'EnR, un exemple qui fait école en Europe

EUROPE

Allemagne : Une base de données juridiques européenne sur les énergies renouvelables

MONDE

Le protocole de Montréal ratifié par tous les Etats du monde

DU COTE DE L'INDUSTRIE

FRANCE

Aquitaine : Un pôle de compétitivité aquitain consacré aux énergies renouvelables cherche à obtenir un label national

Picardie : Une pépinière dédiée aux énergies renouvelables

Rhône Alpes : SIMUrénov : quand l'éco-rénovation devient un jeu d'enfant

Lancement de l'Institut négaWatt

Géothermie : recherche désespérément BTS « force de vente » spécialisés

Stations techniques : un appui pour les installateurs

La franchise Solvimo se lance dans le greenbusiness

Viessmann : nouveautés 2009

Bull va tenter de diviser par deux la consommation électrique de l'université de Grenoble

CIAT : Le marché de la pompe à chaleur en danger

Thermonett, l'alliance fait la force

Salon Batimat

EUROPE

Troisième conférence européenne sur les énergies renouvelables

7ième PCRD : 7 appels à proposition dans le domaine de l'énergie

MONDE

Bulgarie : 6 th International Congress and Exhibition on Energy Efficiency and Renewable Energy Sources for SE Europe

Iceland : Magma's purchase of H.S. Orka approved

POLITIQUE

FRANCE

Gouvernement.fr
27 août 2009

Lancement de la commission pour le grand emprunt national

Le 26 août 2009, Nicolas Sarkozy a lancé les travaux d'une [nouvelle commission](#) constituée de divers représentants de la société (économistes, scientifiques, hauts fonctionnaires ou chefs d'entreprises) dont l'objectif est de définir les priorités d'un plan d'investissement stratégique qui seraient financées par un grand emprunt d'Etat annoncé pour 2010.

Ce groupe de travail est présidé par Michel Rocard et Alain Juppé et a 2 mois pour définir l'utilisation et les modalités de cet emprunt.

Nicolas Sarkozy a identifié trois défis majeurs sur lesquels il sollicite la commission notamment l'établissement d'un inventaire des *filières de demain* qui nécessitent des *investissements industriels, stratégiques, scientifiques et technologiques*, citant entre autres, l'énergie solaire et les énergies marines.

Selon les [Echos](#), ni le montant ni les modalités (sur les marchés financiers, auprès des Français ou les deux) ne sont arrêtés cependant, l'Elysée a déjà quelques priorités pour le grand emprunt : sont prévus la création d'un « commissariat » aux énergies renouvelables, *sur le modèle de ce qu'a fait le Commissariat à l'énergie atomique*, un plan en faveur des universités via une fondation et, dans le domaine de la santé, une fondation qui associerait la recherche publique et privée sur les maladies dégénératives du grand âge.

Meeddm
9 septembre 2009

Les orientations pour le développement des métiers liés à la croissance verte

Valérie Létard a présenté le 9 septembre les orientations du ministère pour le développement des métiers liés à la croissance verte.

L'enjeu est d'anticiper les besoins de la croissance verte pour l'enrichir en emplois.

En effet, l'étude du Boston Consulting Group ([BCG](#)) pour le ministère de l'Écologie a conclu à un potentiel de 600 000 emplois en moyenne sur une période de 12 ans (2009- 2020) dans les nouveaux métiers et dans les secteurs reconvertis à la croissance verte dont 392 000 pour la rénovation thermique des bâtiments et 134 000 emplois dans les énergies renouvelables.

De plus, l'Organisation Internationale du Travail, envisage d'ici 2020 jusqu'à 3,5 millions d'emplois créés dans le bâtiment par les techniques de construction liées au développement durable en Europe et aux Etats-Unis et au moins 20 millions d'emplois seraient créés dans le même temps dans le monde sur le secteur des énergies renouvelables.

L'objectif est que ces emplois se concrétisent à travers un plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la croissance verte, qui repose sur 4 axes : l'identification des métiers avec la création d'un observatoire des métiers, la définition des besoins en formation, le recrutement et l'information et la valorisation des métiers de la croissance verte, avec l'organisation d'une conférence nationale sur les métiers verts en janvier 2010.

Lefigaro.fr
10 septembre 2009

Nicolas Sarkozy fixe le prix de départ de la taxe carbone à 17 euros

Après avoir visité l'usine de fabrication de pompes à chaleur CIAT de Culoz (Ain), le président de la République Nicolas Sarkozy a dévoilé le 10 septembre ses arbitrages sur la contribution climat-énergie.

Le prix de la tonne de CO₂ a été fixé à 17 euros. Ce chiffre est supérieur aux annonces faites dernièrement par le Premier ministre mais il l'est nettement moins que les 32 euros proposés par la commission, jugés «trop élevés en période de crise».

Cette taxe entrera en vigueur dès 2010 (via le projet de loi de finance 2010, ndlr) et portera sur le pétrole, le gaz, le charbon en fonction de leur contenu en gaz carbonique. Le président a expliqué que l'électricité n'est pas concernée car elle «émet en France très peu de CO₂ grâce à notre parc nucléaire», mais aussi grâce à l'hydraulique, la biomasse et les énergies renouvelables.

Cette taxe carbone «n'augmentera pas les impôts» car «l'objectif n'est pas de remplir les caisses de l'Etat» mais d'inciter les Français à se tourner vers des énergies moins polluantes.

Pour les ménages, cela prendra la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu dès l'année prochaine ou d'un chèque vert équivalent pour ceux qui ne sont pas imposables (cette réduction intégrera la TVA, ndlr).

Quant aux entreprises, elles bénéficieront d'une suppression de la taxe professionnelle qui pèse sur l'investissement. Nicolas Sarkozy s'est engagé à ce que la taxe carbone ne pénalise pas les secteurs fortement dépendants des carburants, comme la pêche, l'agriculture ou les transports.

Une commission indépendante, constituée d'élus de gauche et de droite, sera chargée de garantir «une transparence totale de la compensation».

Mais le président souhaite également se «battre» pour l'instauration d'une taxe carbone aux frontières, sur les produits importés de pays «qui ne respectent aucune règle».

Lesechos.fr
14 septembre 2009

Recherche énergétique : la triple entente

L'Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie (Ancre), qui a été lancée dernièrement, réunit le CNRS, le CEA et l'IFP et de nombreux associés dont le BRGM. Cette alliance doit permettre l'édification d'une stratégie de recherche nationale. L'ANCRE est aussi ouverte, au travers des pôles de compétitivité concernés par les problématiques énergétiques et environnementales, à une étroite coopération avec les industriels du secteur.

Ces 3 organismes se réuniront régulièrement autour d'un haut-commissaire à l'Energie pour partager les travaux de leurs laboratoires et ceux de leurs membres associés. La nomination de ce haut-commissaire fait l'objet de négociations entre ces organismes, autant rivaux que partenaires. Pour éviter la domination d'un établissement, il a été décidé que ce poste tournera tous les deux ans.

L'alliance s'adressera à un comité stratégique interministériel qui traduira politiquement ses recommandations et dont les membres seront choisis dans les cinq collèges du Grenelle de l'environnement. Son rôle éclipsé celui du Haut Conseil de la science et de la technologie, installé en 2006 pour définir les grandes orientations nationales de la recherche.

Au sein de ce comité, l'Ademe dressera des feuilles de route technologiques pour orienter le financement de grands démonstrateurs.

Dans ce schéma, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) devrait se positionner comme agence de moyens finançant des recherches amont.

En termes de fonctionnement, huit groupes Programmatiques thématiques, véritables organes fonctionnels de l'ANCRE, seront constitués pour conduire les réflexions et aboutir à des propositions concrètes en matière de programmes de R&D.

L'entente qui se dessine satisfait la plupart des responsables de recherche dont le président du conseil scientifique du Syndicat des Energies Renouvelables, Philippe Chartier, qui regrette cependant que les autres instituts, comme l'Ifremer ou le BRGM, n'aient que le rang de partenaires.

Cette coordination est jugée d'autant plus nécessaire que les moyens affluent désormais dans les énergies renouvelables. La secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, a réaffirmé récemment que la parité entre les recherches nucléaires et les énergies renouvelables serait bientôt atteinte.

Voir aussi [Missions, Gouvernance et fonctionnement, planning des travaux 2009-2010 de l'Ancre](#).

Lexpress.fr
21 septembre

Gaz à effet de serre : Chantal Jouanno défend un objectif très ambitieux

La secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, défend un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre beaucoup plus ambitieux que la position européenne officielle. Invités par les élus écologistes réunis à Paris pour leurs journées parlementaires, Chantal Jouanno a évoqué un objectif de baisse de 25 à 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2020 alors que le paquet énergie climat de l'Union européenne fixe cette baisse à 20 %, voire à 30 % en cas d'accord international.

MEEDDM
30 septembre 2009

MEEDDM : [un budget 2010 construit pour accélérer la mutation environnementale](#)

Mercredi 30 septembre, Jean-Louis Borloo a présenté le [budget 2010 du MEEDDM](#).

En hausse de 3 %, il passe à 28, 248 milliards d'euros contre 27, 338 milliards en 2009.

Le **pôle Energie du MEEDDM**, qui accompagne la lutte contre le changement climatique, voit baisser son budget de 2 % pour passer de 838,7 millions d'euros en 2009 à 820,3 millions d'euros pour 2010 avec :

38 millions d'euros pour la politique de l'énergie, soit une hausse de 60 %, notamment pour le fonds chaleur de l'ADEME,

756 millions d'euros pour la gestion économique et sociale de l'après-mine (-5 %),

26 millions d'euros pour la lutte contre le changement climatique (+22 %).

Dès le 1er janvier 2010, le ministère mettra en place la [taxe carbone](#) et sa compensation. Elle s'appliquera aux ménages et aux activités professionnelles non déjà soumis au système d'échange de quotas d'émissions et s'inscrira dans le cadre de la directive 2003/96/CE relative à la taxation des produits énergétiques mis à la consommation. Sa montée en charge sera progressive, sur avis d'une commission verte qui sera mise en place. Les experts ont indiqué qu'un objectif de 100 € la tonne de CO2 en 2030 était nécessaire pour respecter les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour continuer à développer les énergies renouvelables, la dotation du **fonds « Chaleur renouvelable » est doublée**, passant à 314 millions d'euros contre 154 millions en 2009. Ce fonds devrait permettre de produire 350 000 tonnes équivalent pétrole en 2010 en plus des 250 000 réalisées au cours de cette année.

A noter que l'Ademe est confortée dans son rôle de gestionnaire des différents fonds créés à l'issue du Grenelle de l'Environnement. Ses ressources s'élèveront à 660 millions d'euros avec une nouvelle mesure de 269 millions d'euros qui intègre notamment 110 millions d'euros pour le fond chaleur.

[Dans le secteur du logement](#), l'accent est mis sur l'orientation des aides à la construction de bâtiments basse consommation en réservant la déduction de 25% des intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'une résidence principale à des logements neuf répondants aux normes bâtiments basse consommation (BBC) ou bâtiments à énergie positive (BEPOS). L'objectif est de réduire progressivement, entre 2010 et 2012, le crédit d'impôt TEPA pour **l'acquisition d'un logement neuf** ne répondant pas à la norme BBC ainsi que le crédit d'impôt Scellier pour **la location** d'un tel logement afin de préparer l'entrée en vigueur le 1er janvier 2013 de la norme BBC et en 2020 de la norme BEPOS.

Pour faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes qui veulent **acquérir un logement neuf**, le doublement du **prêt à taux zéro** est prolongé jusqu'au 30 juin 2010. Pour le deuxième semestre 2010, le montant du prêt à 0 % restera majoré de 50 % par rapport à son montant classique, soit un plafond de 48 750 euros.

Pour **la rénovation thermique** des bâtiments anciens, **l'éco-PTZ** sera cumulable avec le crédit d'impôt Développement Durable durant le plan de relance.

En 2009, le crédit d'impôt Développement Durable pour les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Enfin, le **Pôle Recherche du MEEDDM** va recevoir une dotation 2010 de 1419 millions d'euros (+4 %) en AE (autorisation d'engagement) et de 1304 millions d'euros en CP (+1,2 %) qui permet d'accompagner les organismes de recherche dans le domaine du développement durable.

Ce projet de loi de finances doit être examiné par la commission des finances de l'Assemblée nationale à partir du 14 octobre.

Actu-
Environnement.co
m
27 septembre 2009

[Les coûts du changement climatique pour la France se compteraient en milliards d'euros par an](#)

En mars 2007, le ministère de l'environnement a mis en place un groupe interministériel (environnement, agriculture, économie) associé à de nombreux experts associatifs, scientifiques ou d'entreprises afin de rédiger un [rapport](#) prospectif évaluant le coût des impacts du changement climatique à l'échelle nationale et proposant des mesures d'adaptation associées. Ce rapport, qui doit contribuer à la préparation du Plan national d'adaptation au changement climatique prévu en 2011, a été piloté par la Direction Générale de l'Energie et du Climat ([DGEC](#)) et l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique ([ONERC](#)) qui vient de le publier.

Côté énergie, le rapport indique que le changement climatique entraînera une baisse des consommations en hiver mais une hausse en été à cause de la climatisation. L'évaluation économique de ces impacts fait apparaître une tendance d'économie d'énergie de l'ordre de 3% mais le développement spontané de la climatisation résidentielle et automobile amputerait de moitié les économies d'énergie liées au réchauffement. De plus, il faut s'attendre à une baisse de 15 % des volumes d'eau disponibles pour les centrales hydroélectriques et rien n'est précisé pour les capacités de refroidissement de centrale nucléaire pourtant directement concernées par cette problématique.

Actu-
Environnement.co
m
2 octobre 2009

[La France réfléchit à la mise aux enchères de ses quotas de CO2](#)

Suite à l'adoption du paquet climat-énergie par les états membres de l'Union européenne en décembre 2008 (directive du 23 avril 2009), les quotas de CO2 accordés chaque année par les Etats à leurs entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre seront progressivement mis aux enchères à compter de 2013 : les entreprises devront donc payer pour obtenir ces quotas alors qu'ils étaient attribués gratuitement jusqu'ici. Seuls les secteurs industriels identifiés comme soumis à un risque élevé de fuites de carbone (délocalisation des productions dans des pays non soumis à une contrainte sur le CO2) pourront continuer à bénéficier d'une allocation gratuite de leurs quotas.

En mars 2009, le gouvernement français a donc confié à Jean-Michel Charpin, Inspecteur général des Finances, la présidence d'un groupe de travail chargé de formuler des recommandations qui seront proposées aux institutions européennes dans la perspective du futur règlement communautaire qui précisera, d'ici juin 2010, le cadre institutionnel et les modalités pratiques des enchères de quotas de CO2 au sein de l'Union européenne.

Ce [rapport](#) a été rendu le 1er juillet dernier à Jean-Louis Borloo et Christine Lagarde qui l'ont rendu public le 1^{er} octobre. Il précise le type d'enchères à mettre en place mais n'aborde pas les secteurs économiques qui seront concernés.

Actu-
Environnement.co
m
4 septembre 2009

Bretagne : [Energies marines : la Région Bretagne se porte candidate pour accueillir la plate-forme technologique](#)

A l'occasion du 20ème anniversaire du technopôle Brest Iroise, le 4 septembre, Jean-Yves Le Drian, Président de Région, a annoncé que la Bretagne se portait officiellement candidate pour accueillir, à partir de Brest, la grande plate-forme technologique sur les énergies marines alors qu'une grande plate-forme technologique sur les énergies marines pilotée par l'Ifremer devrait voir le jour avant la fin de l'année 2009. Jean-Yves Le Drian a prévu de rencontrer le directeur général d'IFREMER, Yves Perrot et faire acte de candidature officielle.

Energine.com
1er octobre 2009

PACA : [Deux "totems" énergétiques sur la plage du Prado](#)

La Ville de Marseille (Bouche du Rhône) et [Cofely](#) ont signé une [convention](#) de partenariat de trois ans destinée à favoriser la maîtrise des besoins énergétiques de la ville et la mise en œuvre des énergies renouvelables dans ses projets.

Cofely apportera à la municipalité ses compétences dans la gestion des réseaux de chaleur et de froid, la gestion des énergies pour les infrastructures et bâtiments communaux, le déploiement des énergies renouvelables et assurera des missions de conseil dans le cadre de son Plan Climat Territorial voté en décembre 2008.

Un Forum des Energies est prévu dans les mois à venir, pour mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés de la vie économique, les élus et les responsables institutionnels dans la mise en œuvre de ce plan.

Le quotidien de la
Réunion et de
l'Océan indien
27 août 2009
(panorama de
l'argus de la presse
du 31/08/2009)

La Réunion : La région enclenche le starter

Le Conseil régional de la Réunion a adopté le 26 août sa Stratégie pour l'Autonomie énergétique, la Relance et la Transition de l'Economie Réunionnaise (Starter) qui est la feuille de route concrète du Plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie ([Prerure](#)), mis en place grâce à un partenariat entre la Région, les collectivités locales, l'ARER, l'Ademe et EDF, et approuvé en 2003 puis décliné en plan d'actions en 2005.

Cette stratégie sera déployée jusqu'à 2025 pour permettre à La Réunion d'atteindre son objectif d'autonomie énergétique. Elle prévoit d'intensifier les efforts de maîtrise de la demande en énergie, de constituer progressivement un mix énergétique privilégiant les énergies propres et renouvelables, mais aussi d'accélérer la formation et de confirmer la géothermie « comme l'une des solutions de l'indépendance énergétique ». Le mix énergétique « 100 % énergies renouvelables » à l'horizon 2025 s'appuierait à 5 % sur la géothermie. La région va aussi proposer au gouvernement la création expérimentale d'une fiscalité régionale, à travers une taxe carbone locale qui serait affectée au développement de la stratégie d'autonomie énergétique.

Consulter aussi [PETREL-Ile de la réunion](#), la contribution de l'ARER au programme Starter.

[retour au sommaire](#)

EUROPE

Actu-
Environnement.co
m
9 septembre 2009

[Un Plan Marshall pour sauver la planète ?](#)

Alors que l'Union européenne va annoncer le montant de son aide aux pays pauvres dans la lutte contre le changement climatique, une [Etude sur la situation économique et sociale dans le monde 2009](#) des Nations Unies diffusée le 1er septembre a dévoilé l'ampleur des investissements nécessaires : 500 milliards de dollars par an (1 % du PIB mondial) devraient être mobilisés pour financer la transformation du système énergétique mondial. Pour que le charbon et le pétrole ne représentent plus que 20 % dans le budget énergétique mondial, **il faudra multiplier par dix l'offre actuelle d'énergies renouvelables d'ici à 2100, et systématiser l'efficacité énergétique.**

Cependant, l'étude de l'ONU estime que la production de plus grandes quantités d'énergie propre demandera des investissements de 10 000 à 20 000 milliards de dollars d'ici à 2030 car les coûts et les risques initiaux pourraient décourager les investisseurs privés. Le secteur public devra assumer un rôle prépondérant, au moins pendant les premières phases de développement, et il faudra concevoir cette mobilisation des ressources à grande échelle comme un système international de soutien à une croissance à faible émission et de protection du climat.

Diffusé le 7 septembre, le [rapport 2009](#) de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) considère aussi que l'atténuation des changements climatiques ne s'oppose pas aux objectifs de développement. Selon lui, les technologies sans incidences sur le climat, le matériel et les appareils à faible intensité de carbone et les modes de consommation plus durables contribueront à relancer de nouvelles politiques industrielles et les pays en développement participeront, eux aussi, aux marchés de biens environnementaux.

Par contre, ce rapport prône un nouveau régime réglementaire estimant que la contribution des marchés financiers au bien être socio-économique est très discutable et que le financement des technologies favorables au climat ne doit pas être confié aux seuls mécanismes de marché : *l'importance des technologies à faible intensité de carbone en tant que bien public et l'urgence de réduire les émissions de GES exigent une intervention directe des pouvoirs publics par le biais de normes d'émission et de réglementation strictes.*

Une politique dynamique apparaît donc indispensable, notamment par l'octroi de subventions et l'acquisition publique de brevets, pour promouvoir le progrès technologique et accélérer le processus de rattrapage en matière d'investissement. *L'expérience montre que les changements technologiques sont souvent plus rapides lorsqu'ils bénéficient de la recherche-développement menée dans les institutions publiques et que le secteur public montre la voie dans l'application pratique des nouvelles technologies.*

La commission européenne, quant à elle, précise dans un document de travail que la contribution de l'UE au financement climatique devrait provenir de différentes sources, puisées dans le schéma européen d'échange de quotas (SCEQE) mais aussi dans des « sources innovantes ». *Il faut que la mobilisation de ressources nationales et internationales en vue de l'investissement se poursuive de manière plus vigoureuse et à une beaucoup plus vaste échelle*, exhorte l'étude de l'ONU qui propose d'instaurer un **Fonds mondial pour les énergies propres, une tarification préférentielle de l'électricité provenant des énergies renouvelables**, et une réforme des Mécanismes de développement propre de manière à financer les programmes et les politiques plutôt que les projets.

Newenergyworldne
twork.com
11 septembre 2009

[L'EGEC s'est dit préoccupé par l'absence de la géothermie dans les récentes initiatives pour développer les énergies renouvelables dans l'Union Européenne](#)

Actuellement, l'Union européenne met en place un certain nombre d'initiatives visant à accroître la sécurité et la compétitivité de l'approvisionnement énergétique européen. Cependant, l'EGEC (European Geothermal Energy Council) considère qu'au regard d'initiatives telles que le plan de relance économique européen ou le plan stratégique pour les technologies énergétiques (SET-P), rien n'est dit concernant l'énergie géothermique. Récemment, un avant projet de proposition de la Commission Européenne intitulé «Financing low carbon technologies (SET-Plan) » ([publié](#) depuis, ndlr) a omis de mentionner la géothermie comme source d'énergie renouvelable.

Selon l'EGEC, la géothermie, comme toutes les autres énergies renouvelables, est nécessaire pour atteindre les objectifs européens de 2020 en matière d'énergie.

Actu-
Environnement.co
m
7 octobre 2009

[La Commission européenne veut tripler les financements pour la recherche énergétique peu émettrice de CO2](#)

Dans le cadre du Plan technologique stratégique pour l'énergie ([Plan SET](#)), la [Commission européenne](#) propose d'investir 50 milliards d'euros supplémentaires à la recherche dans les technologies sobres en carbone d'ici 2020, pour atteindre l'objectif de réduction de 20 % émissions de gaz à effet de serre.

Six technologies ont déjà été identifiées comme stratégiques et font l'objet d'initiatives industrielles : l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la bioénergie, le stockage du CO2, la fission nucléaire et le développement d'un système électrique intelligent.

Pour favoriser ces technologies énergétiques, une augmentation des investissements publics et privés s'avère nécessaire c'est pourquoi la Commission européenne a dévoilé le 7 octobre sa [proposition](#) visant à quasiment tripler le financement de la recherche énergétique peu émettrice de CO2 sur les dix prochaines années. L'objectif est de passer de 3 à 8 milliards d'euros par an d'investissements, provenant du secteur public et privé au niveau national et européen.

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, 30 villes « intelligentes » économes en énergie pourraient également être construites grâce à 11 milliards d'euros. Ces villes durables s'engageraient à réduire de 40 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à 1990.

La Commission a aussi appelé les pouvoirs publics, les entreprises et les chercheurs à se mobiliser d'ici 2020 pour le développement des technologies énergétiques à faible émission de carbone.

Elle a également annoncé aujourd'hui le lancement d'un système d'information en ligne sur le plan SET baptisé [Setis](#) qui fournit les derniers résultats scientifiques concernant l'état d'avancement, les prévisions et les niveaux d'investissement en R&D dans le domaine des technologies sobres en carbone.

Dans un [communiqué](#), le Conseil européen des énergies renouvelables ([EREC](#)) a de nouveau regretté le manque d'attention accordé au secteur du chauffage et au refroidissement et l'exclusion de la **géothermie**, du solaire thermique ou des énergies marines dans les initiatives industrielles proposées.

Europa.eu
18 septembre 2009

[Échanges de quotas d'émission: les États membres approuvent la liste des secteurs considérés comme exposés à un risque de fuite de carbone](#)

Les États membres de l'Union européenne ont approuvé le 22 septembre un [projet de décision](#) établissant la liste des 164 secteurs et sous-secteurs industriels considérés comme exposés à un risque de «fuite de carbone». Dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission ([SCEQE](#)), qui sera appliqué à compter de 2013, les installations de ces secteurs recevront une quantité de quotas d'émission de gaz à effet de serre gratuits supérieure à celle attribuée aux autres secteurs industriels. La décision définitive, après examen par le Parlement européen et le Conseil, devrait être adoptée par la Commission européenne avant la fin de l'année.

Maxisciences.com
22 septembre 2009

[La France et l'Allemagne prônent la création d'une taxe carbone aux frontières](#)

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont présenté les propositions qu'ils allaient soumettre lors du sommet de New York consacré au changement climatique, le 22 septembre. Ils ont plaidé pour la création d'une organisation mondiale de l'environnement, pour favoriser l'émergence d'un droit international de l'environnement, ainsi que la mise en place d'une taxe carbone aux frontières pour les pays qui ne s'engageraient pas à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'Allemagne et la France ont insisté sur la nécessité d'aboutir à un accord ambitieux basé sur des objectifs chiffrés tels que la réduction d'au moins 50 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050 par rapport à 1990.

Bulletins-
electroniques.com
7 septembre 2009

[Royaume Unis : SEGEC : nouveau centre écossais des énergies renouvelables à vocation européenne](#)

Le Scottish European Green Energy Centre ([SEGEC](#)) est nouveau centre destiné à favoriser le financement de projets technologiques écossais dans le secteur des énergies renouvelables, et à développer des relations plus étroites avec les institutions et les entreprises européennes.

Il a officiellement été inauguré le 17 août sur le campus de [l'Université d'Aberdeen](#), par le Premier ministre écossais Alex Salmond qui a annoncé l'octroi d'une subvention européenne de développement régional d'un montant d'1,6 million de livres (1,7 millions d'euros).

Le SEGEC sera également financé à hauteur d'un million de livres (1,1 millions d'euros) sur trois ans par le gouvernement écossais.

Le SEGEC jouera un rôle de catalyseur en accélérant la RD&D, (Recherche Développement et Démonstration) et le déploiement de nouvelles technologies énergétiques, à travers ses travaux, en Ecosse et avec des partenaires dans toute l'Europe.

Les priorités du centre englobent des secteurs tels que la production de chaleur, la capture et le stockage du CO2 renouvelable, l'énergie marine, l'énergie éolienne offshore, le transport d'énergie électrique et les réseaux de distribution intelligents.

Plus d'information sur le SEGEC [ici](#).

Thinkgeoenergy.com
17 septembre 2009

Pologne : [Slovak Republic to offer feed-in-tariffs in new renewables legislation](#)

Slovakia's new renewable energy legislation has gone into effect September 1, 2009. The Act revises the rules supporting electricity produced from renewable energy sources and introduces new rules supporting high-efficiency cogeneration of electricity. The act provides a favourable feed-in-tariff system, which includes geothermal energy power generation (around 15 euro cents/ kWh).

[retour au sommaire](#)

MONDE

Journaldelenvironnement.net
17 septembre 2009

[Copenhague: les Etats-Unis veulent un accord à leur sauce](#)

Les Etats-Unis et l'Union européenne seraient au bord de la rupture en matière de négociations climatiques, croit savoir le Guardian, qui cite des sources européennes anonymes.

L'Union Européenne souhaite conserver une architecture similaire à celle du protocole de Kyoto, où les réductions de gaz à effet de serre sont soumises à un système international réglementant leur calcul, l'achat de crédits carbone et la contribution de secteurs tels que la forêt alors que les Etats-Unis préféreraient une adoption unilatérale par les Etats de leurs propres règles et des moyens pour atteindre leurs objectifs.

Enerzine.com
24 septembre 2009

[L'IRENA exhorte à amplifier la part du renouvelable](#)

Lors de la semaine du climat à New York, Hélène Pelosse, Directrice Générale de l'Agence Internationale des Energies Renouvelables ([IRENA](#)) a indiqué que l'adhésion de 136 états constituait « un signe clair que les pays du monde entier demandent une plus grande part de la production mondiale d'énergies renouvelables ».

Elle a ajouté qu'il fallait augmenter les 18 % de part de marché de ces énergies dans le monde entier mais aussi et surtout dans les pays en développement où le potentiel est élevé alors que les mécanismes financiers pour une augmentation sont parfois difficiles à obtenir. C'est pourquoi l'IRENA a annoncé qu'elle facilitera l'accès de ces pays à ces financements.

Enfin, l'IRENA considère qu'inclure, comme le souhaite l'Agence Internationale de l'Energie([AIE](#)), des projets nucléaires ou de captage et stockage géologique du carbone dans les mécanismes définis par le Protocole de Kyoto, serait un véritable recul.

Journaldelenvironnement.net
29 septembre 2009

[G20: vers un arrêt des subventions aux carburants fossiles?](#)

Dans le [communiqué final](#) du G20 qui s'est tenu à Pittsburgh (Etats-Unis) fin septembre, les dirigeants ont annoncé leur volonté d'éliminer progressivement, à moyen terme, les subventions aux carburants fossiles, « qui freinent notamment les investissements dans les sources d'énergie propre ». Aucune date n'est fixée pour la suppression de ces aides mais les ministres des finances et de l'énergie du G20 devront élaborer des calendriers et des stratégies pour atteindre cet objectif et les chefs d'Etat et de gouvernement devront présenter un bilan d'étape lors du prochain sommet du G20 (Canada en 2010).

Dans un [communiqué](#), les Amis de la terre, mobilisés sur ce sujet ([Institutions financières internationales et climat : la grande hypocrisie](#)), appellent les dirigeants du G20 à «arrêter le principe du pollueur payé» en interdisant les soutiens publics à la production d'énergie fossile.

Ffem.fr
Juillet 2009

Afrique : [L'ONUDI et la France financent le remplacement de refroidisseurs dans six pays africains](#)

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a signé le 28 juillet 2009 à Vienne avec le Secrétaire général du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), une convention pour le financement du projet « Remplacement de refroidisseurs en Afrique ».

Le projet permettra à six pays africains (Cameroun, Egypte, Namibie, Nigéria, Sénégal et Soudan) de remplacer des refroidisseurs pour éliminer l'utilisation de substances détruisant la couche d'ozone et pour réduire la consommation de carburants fossiles.

D'un montant total de 5,33 millions d'euros, ce projet fait l'objet d'une double contribution française de 1,19 millions d'euros à travers une subvention du FFEM (MEEDDM) de 0,75 millions d'euros et une subvention de 0,44 millions d'euros sur la part bilatérale du Fonds multilatéral du protocole de Montréal, gérée par le secrétariat du FFEM pour le compte du ministère de l'économie.

Ce projet a un double impact environnemental, en contribuant à protéger la couche d'ozone et en luttant contre le changement climatique. Il inclut le transfert de technologie verte, la création d'un mécanisme de financement, la gestion des stocks de CFC et les efforts pour susciter une prise conscience chez les utilisateurs de refroidisseurs et les gouvernements des pays concernés.

Lanouvellerepubliq
ue.com
10 septembre 2009

Algérie : [Création d'un fonds pour les énergies nouvelles](#)

Un pour cent de la fiscalité pétrolière ira à un Fonds pour les énergies nouvelles à partir de 2010 a annoncé Chakib Khelil, ministre de l'Énergie et des Mines. Cette disposition sera incluse dans la loi de finances pour 2010.

Le potentiel est grand : pour la géothermie, énergie la moins polluante, plus de 200 sources chaudes ont été inventoriées dans la partie nord du pays, dont le tiers ont des températures supérieures à 45°.

Les milieux algériens concernés prévoient qu'à l'horizon 2050 près de 30 % de l'électricité proviendra des énergies nouvelles, notamment du solaire.

Les responsables du secteur de l'énergie estiment que le potentiel techniquement exploitable en énergies renouvelables en Algérie est considérable et la qualité des gisements est telle que des investissements rentables peuvent être envisagés pour leur développement.

Ledevoir.com
28 août 2009

Canada : [Développement des énergies renouvelables au Québec](#)

Le gouvernement québécois a annoncé la mise en place d'un plan pour les énergies vertes qui sera doté d'un budget de 8 millions de dollars (5,3 millions d'euros) sur deux ans ainsi que la mise en place d'une nouvelle équipe qui conseillera la ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre, Nathalie Normandeau.

Ce plan doit permettre de stimuler les activités de recherche sur les énergies émergentes. Il vise notamment l'énergie géothermique.

Quant au groupe-conseil, présidé par l'écologiste M. Guilbeault, il pourra suggérer des moyens, des voies à suivre pour développer la géothermie, par exemple. «Il y a deux grands objectifs pour le comité : d'abord, faire un exercice de revue de la littérature, ce qui se fait autour de nous, notamment aux États-Unis et en Europe, puis évaluer le potentiel des différentes sources d'énergie », explique M. Guilbeault.

Actu-
Environnement.co
m
24 septembre 2009

Chine : [La Chine à l'assaut des technologies vertes](#)

Selon le [China greentech](#), présenté en septembre 2009, la forte croissance économique de la Chine ces dernières années et la pression environnementale qui en résulte devraient favoriser sur le marché intérieur le développement de technologies vertes.

Si ce développement concerne d'abord les enjeux nationaux (avec une croissance annuelle de 10 %, la Chine est le deuxième pays au monde le plus consommateur en énergie), les États-Unis et l'Europe pourraient bientôt voir les technologies vertes chinoises abreuver leur marché.

En matière d'énergie, la Chine s'est fixé des objectifs ambitieux. Si en 2005, les énergies renouvelables constituent 7 % de la production, le pays entend atteindre les 20 % en 2020, avec une étape intermédiaire de 10 % en 2010.

Si les greentech chinoises se limitent pour l'instant au marché intérieur, on peut considérer qu'un second marché énorme va s'ouvrir en Europe et aux États-Unis pour la production chinoise. Cela aura un impact majeur. Les greentech chinoises vont apporter un grand appel d'air sur les autres marchés. Ce sera sans doute un élément déclenchant pour les entreprises des marchés européens et américains qui devront se placer sur la recherche et le développement pour produire mieux, plus efficace. L'arrivée des technologies chinoises sera un booster pour les autres marchés constate Pascal Baranger, expert des technologies vertes en France chez PricewaterhouseCoopers..

En effet, la Chine ne se positionne pas sur la R&D. Elle fait appel à des technologies européennes ou américaines pour avoir un accès direct à la production. *Les Chinois cherchent à s'associer à des compétences. Ces transferts de technologie, finalement tout le monde y trouve son compte.* Comme cela s'est produit dans d'autres secteurs, la production chinoise de technologies vertes devrait permettre de baisser leur coût, de les rendre attractives et donc de mener à un fort déploiement sur l'ensemble des marchés. Les marchés européens et américains devraient quant à eux se positionner sur la chaîne de valeur et sur l'innovation.

Enerzine.com
29 septembre 2009

Corée du Sud : [Produits verts : la Corée Sud baisse ses taxes de 50%](#)

La Corée du Sud va réduire les tarifs douaniers sur le « vert » dans une proportion de 50 % afin de promouvoir davantage dans son pays les produits à faible teneur en carbone et encourager l'utilisation d'équipements locaux pour la production d'énergie renouvelable.

Le Ministère coréen de la Stratégie et des Finances a annoncé la réduction tarifaire sur une liste de 31 produits, dont 21 touchent la production d'énergie solaire, l'énergie éolienne, **l'énergie géothermique** et un dernier relatif aux piles à combustible. Cette réduction tarifaire estimée à 10.8 milliards de won (soit 6,2 millions d'euros) est censée réduire les coûts à l'importation des industriels coréens.

Enfin, la Corée du Sud, qui reste à la traîne dans la production des énergies renouvelables, a annoncé son intention de d'investir 58 milliards d'euros pour développer une industrie basée sur les technologies propres.

Nouvelobs.com
13 septembre 2009

Etats-Unis : [Schwarzenegger met son veto à une loi sur les énergies renouvelables](#)

Le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger, va mettre son veto à un projet de loi local qui aurait imposé que le tiers de l'énergie de l'Etat provienne en 2020 de sources renouvelables, préférant la voie du décret. Ce projet aurait fixé à la Californie les critères les plus exigeants de tout le pays en la matière mais limitait l'apport de l'éolien, du solaire et de la géothermie, venant d'en dehors de l'Etat. Le gouverneur a considéré avec les producteurs d'énergie que cela constituerait une course d'obstacles trop ardue.

Renawableenergyfocus.com
25 septembre 2009

Etats-Unis : [US Departments Treasury, Energy surpass US\\$1bn milestone in Recovery Act awards for renewable energy projects](#)

At a White House meeting to discuss the American Recovery Act, US Treasury Secretary Tim Geithner and Energy Secretary Steven Chu hosted a group of renewable energy developers and manufacturers, announcing US\$550 million in new awards to these companies bringing the total amount to more than US\$1bn awarded to date to companies investing in domestic renewable energy.

Created under Section 1603 of the Recovery Act, the programme provides cash assistance to renewable energy producers in place of tax credits.

This money enables companies to create new jobs and improves project feasibility by establishing a financial trust fund for renewable energy projects that are otherwise unable to take off.

The federal government payment totals 30% of the cost of the project; for each federal dollar spent in payments, more than two dollars are spent in private sector investments.

This being the second round of awards, the first round totaling US\$502m, the 1603 programme has significantly impacted the renewable energy industry.

Thinkgeoenergy.com
18 septembre 2009

Les Philippines : [The Philippine Department of Energy preparing geothermal area contracting round](#)

The Philippines are preparing an Energy Contracting Round (PECR) for geothermal areas, which could start in the next two months. In the next 10 years, the government hopes to attract about \$10 billion in renewable energy investments that will double total capacity from such power sources to 9,000 megawatts from the current 4,500 MW.

"In around six to eight weeks, we could already publish the rules and invitations for the contracting round [for geothermal projects]," Mario C. Marasigan, DoE assistant secretary, told reporters. "At the moment, we could say that we are studying eight sites now, and one or two have qualified so far for the contracting round".

Potential capacity of evaluated sites which have already qualified for the contracting round totals 40-50 megawatts. The two sites are located in Makiling-Banahaw, and in Camarines.

[retour au sommaire](#)

FRANCE : LES OPERATIONS

Jds.fr

Septembre 2009

Alsace : [La nouvelle boutique écologique du zoo de Mulhouse](#)

Le zoo de Mulhouse (Haut-Rhin) a inauguré le 10 septembre, un nouvel espace de 500 m² regroupant sa billetterie et sa boutique. S'inscrivant pleinement dans le Plan Climat Territorial de la Communauté d'agglomération de Mulhouse ([Camsa](#)), cette entrée est notamment équipée d'une **pompe à chaleur** branchée sur des **sondes géothermiques** à 80 mètres de profondeur.

Sudouest.com

21 septembre 2009

Aquitaine : [Les calories des eaux usées pour chauffer la CUB](#)

Levallois-Perret et la Communauté Urbaine de Bordeaux ([CUB](#)) seront probablement les deux premières collectivités de France à **utiliser les calories de leurs eaux usées** comme source de chaleur. Pour l'instant, la ville des Hauts-de-Seine a une longueur d'avance avec son centre aquatique (appel d'offre lancé cet été), mais l'agglomération de Bordeaux envisage la mise en place de ce procédé pour le futur immeuble de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) dont les travaux doivent débiter l'an prochain, à Mériadeck, pour une livraison en 2012. Les élus pourraient adopter le projet en octobre lors de la prochaine réunion communautaire. La Lyonnaise des eaux serait le gestionnaire du réseau d'assainissement.

Les eaux usées du réseau bordelais circulent dans le sous-sol à une température de 20 à 23°C. Pour capter cette chaleur, des conduites d'eau doivent être glissées à l'intérieur de ces canalisations et reliées au bâtiment. L'eau est dirigée vers une pompe à chaleur placée à l'intérieur du bâtiment, laquelle renvoie dans le réseau de chauffage une eau à 50 degrés. La pompe peut faire l'inverse l'été en transformant le chaud en froid pour rafraîchir les eaux.

Ce bâtiment public serait ainsi chauffé par l'eau des égouts en complément de la source de chaleur fournie par le réseau de géothermie de Mériadeck et répondra à la norme Bepos (bâtiment à énergie positive). Cette énergie (136 000 kWh/an) serait revendue à EDF.

Pour réaliser cette opération, la CUB a opté pour un partenariat public-privé avec le groupe de [BTP Fayat](#), le bureau d'études [Cofely](#) (Groupe GDF-Suez) et la société d'investissement [Babcock & Brown](#). A 100 % privé, l'investissement s'élève à 24 millions d'euros.

Voir aussi article sur [20minutes.fr](#).

Infos-chalon.com

16 septembre 2009

Bourgogne : Chalon : [La CCI cède sa place au tribunal](#)

Au mois de novembre 2009, après plus d'un an de travaux, la CCI de Saône-et-Loire prendra possession de son nouveau bureau chalonnais dont la construction, à proximité du Média Pôle, est en cours d'achèvement. Le bâtiment, conçu selon une démarche Haute Qualité Environnementale (pompes à chaleur, puits canadiens) a coûté 3,8 millions d'euros, entièrement autofinancé par la CCI, et accueillera environ 25 salariés sur 2 600 m² répartis sur 3 niveaux.

La République du Centre

27 août 2009

([panorama de l'argus de la presse du 24/08/2009](#))

L'Union

15 septembre 2009

([panorama de l'argus de la presse du 14/09/2009](#))

Centre : [Le préfet du Loiret communique](#)

Au terme d'un arrêté préfectoral en date du 4 août 2009, le conseil général du Loiret est autorisé à réaliser l'installation de **2 forages (doublet géothermique)** pour des prélèvements d'eaux souterraines destinés à l'alimentation d'une pompe géothermique en vue de chauffer et climatiser un bâtiment à usage de bureaux, situé au Carrefour de l'avenue Jean Zay et du boulevard Marie Stuart à Orléans.

Champagne-Ardenne : [Rénovation d'un hôtel particulier](#)

Pour rénover l'hôtel particulier de la Maison de Champagne Veuve Clicquot Ponsardin (Reims, Marne), des techniques héritées des bâtisseurs du moyen âge sont associées aux technologies d'énergies renouvelables dont la géothermie avec la mise en place d'un **puits provençal**, dans les anciennes caves inexploitées, et d'une **pompe géothermique sur nappe** pour chauffer ou rafraîchir le bâtiment.

Voir aussi [lefigaro.fr](#)

Marchesonline.com

17 février 2009

Ile de France : [Avis d'attribution n° AM-0908-1767 pour le marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques, de ventilation et de traitement d'eau p2 p3 avec intéressement aux économies d'énergies](#)

L'Office de l'Habitat Social d'Alfortville (Val de Marne) a attribué le lot n°1 (exploitation et entretien des installations collectives de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et des VMC fonctionnant par géothermie) de ce marché (appel d'offre n° AO-0844-3950) le 9 décembre 2008 à la société SOCCRAM. La valeur du marché s'élève à 512 580 euros.

**Le républicain
lorrain**
12 septembre 2009
**(panorama de
l'argus de la presse
du 14/09/2009)**
Ladepeche.fr
3 septembre 2009

Lorraine : Une crèche futuriste

Le chantier de la construction de la deuxième crèche communautaire de Sarreguemines (Moselle) a commencé : elle s'inscrit dans une démarche haute qualité environnementale en choisissant la géothermie pour son système de chauffage. Le coût des travaux s'élève à 3 millions d'euros.

Ladepeche.fr
10 septembre 2009

Midi-Pyrénées : Caraman : les associations ont visité le centre culture

Marie-Denise Xerri, maire de Caraman (Haute Garonne) a présenté aux présidents d'une trentaine d'associations le nouveau centre culturel qui ouvrira le samedi 10 octobre pour lequel a été choisi la géothermie comme énergie renouvelable (des puits ont été forés jusqu'à 96 mètres de profondeur).

Ladepeche.fr
15 septembre 2009

Midi-Pyrénées : Saint-Julien : portes ouvertes à l'école

La municipalité de Saint Julien (Haute-Garonne) a invité la population à découvrir la nouvelle école au cours d'une journée Portes Ouvertes. Cette construction a été réalisée en respectant des normes environnementales avec une démarche HQE et est équipée notamment d'un système de chauffage par géothermie.

La dépeche.fr
21 septembre 2009

Midi Pyrénées : Un hélicoptère se transforme en déménageur

Le 20 septembre, devant le centre commercial Occitania, à Balma-Gramont (Haute Garonne), un hélicoptère Super-Puma a réalisé un vol stationnaire d'un quart d'heure au-dessus du Auchan pour installer les deux nouvelles pompes à chaleur destinées à chauffer toute la galerie marchande et dont le gabarit (8 mètres sur 2 pour un poids de 2,4 tonnes) a nécessité un dispositif lourd. « Nous ne pouvions pas réaliser l'opération avec une grue, car l'emplacement des pompes à chaleur est quasiment au milieu du bâtiment », a expliqué Hervé Romanet, le directeur du centre commercial. « Avec un hélicoptère classique, on peut soulever à peine une tonne, il fallait donc s'adapter au poids des blocs », ajoute Jacques Godrie, de la société ETT, qui fabrique des gros matériels de chauffage. « Ceux-ci sont plus récents et réduisent la facture énergétique et écologique de quasiment 50 % par rapport aux anciens », précise le spécialiste. Une modernisation réalisée à l'occasion de travaux qui doivent se terminer le 20 novembre prochain.

Greenunivers.com
2 septembre 2009

Nord Pas de Calais : A Lille, un hypermarché Leclerc 100% vert

A l'étude depuis 2003, ce centre commercial a ouvert ses portes le 2 septembre à Seclin, dans la métropole lilloise. Ce bâtiment à haute performance environnementale, conçu par la société rémoise Immobilière Frey, occupe une surface de 6 500 m². Il représente un investissement total de 30 millions d'euros Il dispose de différents équipements dont un dispositif géothermique (2 puits de captage d'eau) qui permet d'optimiser le système de chauffage.

Lavoixdunord.fr
14 septembre 2009

Nord Pas de Calais: Lancement des travaux de la nouvelle mairie de Neuf-Berquin

C'est un projet évoqué depuis 2004 qui a commencé à prendre forme avec le lancement des travaux de [construction](#) de la nouvelle mairie de Neuf-Berquin (Nord). Le bâtiment d'une surface de 350 m² doit intégrer une pompe à chaleur géothermique sur capteur vertical alimenté par de l'électricité issue de panneaux photovoltaïques.

Lavoixdunord.3fr
22 septembre 2009

Nord-Pas-de-Calais : Rénovation urbaine : le Courghain de demain est en marche

Afin de faire le point sur l'évolution du chantier du futur parc immobilier du [Courghain](#) (Grande-Synthe, Nord), le maire Damien Carême a tenu un point presse à la maison communale. Dans un souci de développement durable, les habitations sont construites selon les normes THPE (très haute performance énergétique), voire BBC (bâtiment basse consommation). Réalisées avec des matériaux pérennes, elles sont également équipées de pompes à chaleur. Le montant de la rénovation urbaine du Courghain s'élève à 64 millions d'euros.

Cg59.fr
Septembre 2009

Nord Pas de Calais : [Des collèges qui maîtrisent l'énergie](#)

Le Conseil général du Nord a décidé que tous les nouveaux bâtiments construits sous sa responsabilité répondraient aux normes de la Haute qualité environnementale. Pour rendre plus économes les bâtiments plus anciens, le Département a lancé en 2005 un plan triennal de maîtrise de l'énergie qui concerne 89 collèges publics. D'un montant total de 55 millions d'euros, il se décline en trois actions : le renforcement de l'isolation des bâtiments, la modernisation des installations de chauffage, la mise en place d'un suivi des consommations à distance.

Pour leur chauffage, 3 collèges ont été choisis pour expérimenter la géothermie (capteur vertical) couplée à une chaudière : le collège de l'Ostrevant à Bouchain, le collège Roger-Salengro à Houplines et le collège Descartes à Loos.

L'Aisne Nouvelle
10 septembre 2009
(panorama de
l'argus de la presse
du 14/09/2009)
Sudouest.com
18 septembre 2009

Picardie : 27 millions d'euros pour transformer le lycée

Le Conseil régionale de Picardie va signer un chèque de 27 millions d'euros en faveur du lycée professionnel Colard-Noël (500 élèves) de Saint Quentin (Aisne) pour un réaménagement complet et la construction de 2 bâtiments (9000 m²). Les travaux débuteront en mars 2010 et la livraison finale est prévue en 2014. Un système de chauffage par géothermie est prévu.

Poitou Charente : [Une classe de plus à Nieulle-sur-Seudre](#)

Votée par l'ancien Conseil municipal et mise en oeuvre par l'équipe municipale en exercice, les travaux d'extension de l'école de Nieulle-sur-Seudre (Charente Maritime) se sont axés sur l'écologie pour mettre en place, entre autre, un système de chauffage par géothermie. Ce projet réalisé en dix mois et d'un montant de 1 150 000 euros a bénéficié de subventions dont 21 812 euros de l'Ademe pour le chauffage par géothermie.

Petites affiches
lyonnaises
7 septembre 2009
(panorama de
l'argus de la presse
du 07/09/2009)

Rhône-Alpes : Pyramid élargit ses bases

Pyramid, société de travaux d'accès difficiles et travaux spéciaux, investit 1 millions d'euros dans ses nouveaux locaux au Chambon-Feugerolles (Loire) sur un terrain de 2800 m². Elle s'y installera en novembre. Les bureaux de 260 m² bénéficieront du label BBC, grâce notamment à la géothermie, technique que maîtrise la société puisqu'elle est spécialisée dans les travaux de forages géothermiques, une activité à laquelle elle réserve 10 % de son chiffre d'affaires (2,5 millions d'euros en 2008). Elle est notamment intervenue au siège social de Ganzoni et à la platine de la cité du design de Saint Etienne. Bruno Faure, son président, attend la mise en place d'une norme afnor destinée à mieux encadrer les pratiques et prévue pour la fin de l'année. Il mène une réflexion qui pourrait aboutir à la création d'une nouvelle société de fournisseur d'énergie **par géothermie à l'horizon 2010**.

[retour au sommaire](#)

FRANCE : LES PROJETS

Ademe.fr

[Appel à projet Kis Pims pour des services innovant dans les énergies renouvelables](#)

OSEO et ses partenaires français : l'ADEME, et trois pôles de compétitivité CapEnergies, (PACA), TENERDIS (Rhône-Alpes) et DERBI, (Languedoc-Roussillon) ont lancé en décembre 2008, et pour une durée de **12 mois**, un [appel à projets](#) pilote au niveau national pour favoriser **l'émergence de projets de services innovants dans le domaine des énergies renouvelables**.

Cet appel à projets KIS PIMS **s'adresse** à toutes les **PME** voulant innover dans les services nécessaires au **déploiement des énergies renouvelables** : il vise à mettre en contact experts européens de ce secteur et entrepreneurs pour analyser plus vite la pertinence des projets proposés, leur positionnement concurrentiel et ainsi accélérer le déploiement de ces énergies en Europe.

Tout type d'énergie renouvelable est concerné : solaire, éolien, géothermie, biomasse, hydraulique, etc. dès l'instant que la maturité industrielle de la technologie visée donne naissance à des services opérationnels en amont et en aval de l'implantation d'un générateur.

Marchesonline.com
26 août 2009

Ile de France : [Appel d'offre n° AO-0936-0581 pour Aéroport de Paris : réalisation d'un doublet géothermique au dogger - Forage directionnel](#)

Ce marché s'inscrit dans un projet de réalisation par les aéroports de Paris, d'un doublet géothermique au dogger sur la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly sur la commune de Paray-Vieille-Poste (91). Il concerne la réalisation des travaux de la partie déviée de 2 puits constitutifs du doublet géothermique. Il s'agit de réaliser la partie déviée des 2 puits géothermiques orientés et inclinés dont les cotes prévisionnelles sont de 1 745 et 1 927 mètres respectivement pour les cotes verticales et forées.

Le moniteur des travaux public et du bâtiment
4 septembre 2009
(panorama de l'argus de la presse du 07/09/2009)
Midilibre.com
14 septembre 2009

Ile de France : Val de Marne : 2 puits de géothermie en projet

La ville de Champigny sur Marne envisage d'augmenter la capacité de son puits géothermique situé à la frontière de Chennevières dont la capacité passerait de 20 000 à 27 000 équivalents logements. De plus, la municipalité a lancé une étude d'évaluation pour le forage d'un second puits, au nord, dans le secteur des Boullereaux, des Cités Jardins ou des zones industrielles dont le coût est estimé à 6 millions d'euros.

De son côté, la ville de Créteil prévoit de forer un deuxième puits : elle va lancer une étude opérationnelle pour s'assurer de la faisabilité de l'opération. D'ici à 4 ans, 7 autres villes devraient lui emboîter le pas : Alfortville, Arcueil, Boissy –Saint-Léger, Choisy le roi, Fresnes, Villejuif, et Villiers sur Marne.

Languedoc Roussillon : [Vers la mise en place d'un parc éolien](#)

La communauté de commune Cœur de Lozère souhaite installer une sonde géothermique pour chauffer la crèche de Valcroze afin d'obtenir le label Effiénergie.

Une étude d'optimisation thermique et un pré-diagnostic pour l'installation d'une sonde ont donc été votés pour un montant de 2 000 € HT chacun.

La depeche.fr
11 septembre 2009

Midi-Pyrénées : [Revel : Borloo en visite](#)

La Communauté de communes Lauragais-Revel-Sorézois, présidée par Alain Chatillon, sénateur maire de Revel (Haute-Garonne), a accepté de revoir à la baisse le volume du nouveau centre de loisirs sans hébergement (de 150 à 120 places) afin de pouvoir financer le surcoût des travaux dû à l'utilisation de la géothermie pour le projet de construction de chauffage et de rafraîchissement du bâtiment.

La voixdunord.fr
11 septembre 2009

Nord Pas de Calais : [Le conseil municipal a fait sa rentrée](#)

A la demande du maire de Condé-sur-l'Escaut (Nord), Daniel Bois, le conseil municipal a autorisé la demande d'une subvention pour refaire une étude sur l'utilisation de la géothermie dans la commune, après un frein sur sa mise en application dans les années 80, suite à une insuffisance des ressources.

Raee.org
Septembre 2009

Rhône-Alpes : [Concours énergies d'aujourd'hui Rhône-Alpes 2009](#)

Le concours « Energies d'aujourd'hui Rhône-Alpes » récompense des réalisations et démarches exemplaires territoriales dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la conception bioclimatique, de la gestion des déplacements.

Il est ouvert aux particuliers, collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, entreprises, architectes désireux de concourir dans l'une des catégories suivantes :

réalisation éco-énergétique exemplaire dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la conception bioclimatique, de la gestion des déplacements. Ces réalisations devront justifier d'au moins une année de fonctionnement.

démarche exemplaire territoriale de promotion, démonstration, sensibilisation, concertation, communication dans les mêmes domaines que ceux énoncés ci-dessus. Ces démarches devront pouvoir justifier de résultats quantitatifs et qualitatifs.

[retour au sommaire](#)

**EUROPE :
OPERATIONS
ET PROJETS**

Egec.net
4 septembre 2009

Creation of a technology platform for geothermal electricity

On 4th of september, during the Annual General Meeting 2009, EGEC's members decided about the creation of an european technology platform for geothermal electrical power in order to establish a long term vision and to make a research agenda for Conventional, Low temperature and EGS technologies. Launching meeting on 2 december 2009 in Munich.

Euronews,
Comment visions
1er septembre
2009
(panorama de
l'argus de la presse
du 31/08/2009)

Allemagne : production d'électricité géothermique vendue

A [Unterhaching](#) en Allemagne, une usine géothermique vend l'électricité qu'elle produit à partir d'une eau puisée à 3,5 km de profondeur au réseau national allemand.

Républicain-
lorrain.fr
18 septembre 2009

Allemagne : [Centrale à l'arrêt à Landau](#)

La centrale géothermique de Landau (Rhénanie-Palatinat), inaugurée en novembre 2007, est à l'arrêt. Elle pourrait être à l'origine d'un microséisme (2,5 sur l'échelle de Richter) ressenti le 15 août et dont l'origine serait situé à 500 m. au nord du site de la centrale. Une commission d'experts a été chargée de vérifier l'origine de ce microséisme. *Pour l'instant, on ne peut encore rien dire*, a indiqué la société [Geox](#), chargée de l'exploitation de la centrale. Dans ce contexte, [l'association allemande de géothermie](#) a précisé dans un [communiqué](#) du 21 septembre qu'elle allait créer un groupe de travail intitulé « géothermie profonde et activité sismique ».

Renewableenergyf
ocus.com
8 September 2009

Espagne : [Petratherm considers geothermal well on Tenerife](#)

Geothermal energy company [Petratherm](#) will start work on pinpointing a deep well for geothermal energy on Tenerife in the Canary Islands. One area identified is in the northwest of the island, near the historical Tenerife – 1 well, drilled by the Spanish Government. The base of this feature is at about sea level and, if it is a clay cap, would suggest that the 200°C isotherm is at about 2000m depth in this vicinity.

Voir [communiqué de presse](#) qui fournit des détails sur ce projet ainsi que la [présentation](#) faite à la conférence annuelle du Geothermal Resources Council à Reno.

Le Monde
20 août 2009

Pays Bas : [une ville sur mesure](#)

Au Pays-Bas, Marleen Kaptein souhaitait bâtir de toute pièce un concept de quartier écologique. Elle crée donc une fondation privée dédiée à l'éducation environnementale [EVA](#), et attire sous sa bannière un groupe de spécialistes (architectes, urbanistes, scientifiques, experts des questions d'eau et d'énergie) et 80 familles pour dessiner une ville idéale fondée sur la permaculture.

La commune de Culemborg souhaitait urbaniser un site où les préoccupations de préservation des ressources aquatiques étaient très fortes. Le projet EVA répond à cette demande : en 1998, le quartier de Lanxmeer est dessiné et propose un plan d'aménagement paysager de 24 hectares de terrains, prévoyant 230 maisons et 40.000 m² de bureau.

Les premiers bâtiments, des immeubles collectifs formant un cercle autour de jardins ouverts, datent d'il y a dix ans. Les derniers, des villas doublées d'une immense véranda en forme de serre horticole, sont en cours d'achèvement.

Côté écologie, la géothermie, des panneaux solaires et de petites éoliennes permettent un recours minimal aux énergies fossiles, avec en point de mire l'autosuffisance énergétique.

Actuellement, les éco-quartiers bourgeonnent dans toute l'Europe, notamment en France où près de 160 candidats ont répondu au [concours EcoQuartiers](#) du MEEDDM, dont les vainqueurs devraient être annoncés cet automne.

Thinkgeoenergy.co
m
22 septembre 2009

Portugal : [Kernow Resources & Development Ltd exploring geothermal in Portugal](#)

[Kernow Resources & Development Inc.](#) has applied to the Portuguese Ministry of Economy and Innovation for the rights to explore for Geothermal resources located in the area of Chaves in Northern Portugal. The company is now exploring this in a joint venture with Green Bull Energy.

Renewableenergyf
ocus.com
8 September 2009

Suède : [Södra and Statkraft collaborate on renewable energy](#)

Swedish forestry and timber product company [Södra](#) and Norwegian energy company [Statkraft](#) have signed a SEK 10 billion (€1bn) agreement of intent on renewable energy.

Statkraft and Södra will construct one of Sweden's longest waste heat pipe from Väröbacka to Kungsbacka. Södra Cell's plant at Värö will supply waste heat via a district heating conduit to Statkraft's grid at Kungsbacka.

The district heating project is estimated to be built in two years and Värö will supply the equivalent of 135 GWh per year.

24heures.ch
17 septembre 2009

Suisse : [Union sacrée autour de la géothermie profonde](#)

En mai dernier, Charles-Denis Perrin, président de l'International Foundation for World Environment (IFWE) avait présenté les conclusions de l'étude scientifique préliminaire de ce projet qui a confirmé la possibilité de trouver de l'eau chaude exploitable par géothermie entre 2600 et 3200 mètres de profondeur entre les communes d'Etoy et Nyon (Canton de Vaud). La température de l'eau puisée devrait varier entre 67 et 93 degrés. Cinq sites étaient visés situés sur le territoire d'Aubonne, Etoy, Gland et Nyon.

L'objectif de ce projet serait de chauffer à distance 700 à 1200 foyers à partir d'un seul site de forage. Si l'eau est très chaude, la technologie permettrait, en plus, de produire de l'électricité. L'idée de créer une station thermale à La Côte est aussi envisagée.

Au vu de ces résultats, une convention de partenariat pour la réalisation du projet a donc été signée le 17 septembre par un consortium d'investisseurs et les communes partenaires afin de passer à l'étape suivante du projet : procéder à une étude géophysique de faisabilité, entre juillet 2009 et avril 2010 avec pour objectif d'évaluer le potentiel du sous-sol de ces cinq sites. Son coût est estimé à 800 000 francs suisses (plus de 528 000 euros) dont la moitié sera financée par le consortium.

Des camions vibreurs vont sillonner la région, et envoyer des ondes dans le terrain. Les données récoltées par un sismographe préciseront s'il y a de l'eau ainsi que ses caractéristiques (température, pression). Cette opération sera menée de janvier à mars 2010, et débouchera sur un premier forage d'exploration. Si le projet se développe jusqu'à son terme, les premiers coups de pioche sont prévus pour 2012 et l'exploitation pourrait débuter en 2013.

Voir aussi un article de [24heures.ch](#) sur la première phase du projet et la [réponse de la commune de Gland](#).

Walter Meir
Septembre 2009

Suisse : la géothermie à grande échelle

Sur la commune de Collonge-Bellerive, au cœur de Vézenaz, une centrale équipée de 2 pompes à chaleur géothermiques répond aux besoins énergétiques (chauffage, refroidissement et production d'eau chaude sanitaire) d'un centre commercial (5500 m²), d'un immeuble de 11 logements certifiés [Minergie](#), d'un bâtiment de bureaux et commerces et de 4 maisons individuelles reconstruites sur les ruines de vieilles bâtisses.

25 ans ont été nécessaires pour achever ce projet d'un montant de plus de 41 millions d'euros. L'installation du système de chauffage ventilation climatisation, le forage et les sondes géothermiques, mis en place par l'entreprise [Walter Meier](#), ont coûté 3,17 millions d'euros. Les 2 pompes fournissent 610 kW pour le froid et 820 kW pour le chauffage.

50 forages de 300 mètres de profondeur ont été réalisés pour installer un total de 15 km de sondes.

[retour au sommaire](#)

**MONDE :
OPERATIONS
ET PROJETS**

Cleantech.com
21 septembre 2009

Australie : [Details emerge of Australian aquifer geothermal project](#)

[Greenearth Energy](#) offered [details](#) about its proposed Geelong Geothermal Power Project (GGPP) in Victoria. The staged Geelong project offers a multiple modular installation approach, which is expected to offer geothermal power generation in the Geelong area, a community of about 250,000 people, as well as delivery of renewable energy to the Victorian electric grid. If the company is able to secure funding and a grant application for proof-of-concept drilling, a project of two wells could be drilled in the second half of 2010, the company's Managing Director Mark Miller said. Greenearth's demonstration plant is expected to use a Hot Sedimentary Aquifer (HSA) geothermal reservoir depth of 4,000m. The water within the aquifers at Geelong is about 170 degrees Celsius when brought to the surface. From there, it could be used to drive a binary geothermal power station, Miller said.

Recently, Greenearth Energy has announced the results of a comparative [study](#) in relation to its project in Geelong and established hydrothermal systems developed around the world.

Voir détails sur ce projet dans la [présentation](#) faite à la conférence annuelle du Geothermal Resources Council à Reno.

Newsire.ca
30 septembre 2009

Canada : [Place Manitoba Hydro - un modèle de conception adapté au climat extrême](#)

Le nouveau siège social de [Manitoba Hydro](#), la quatrième compagnie de distribution d'énergie en importance au Canada a officiellement ouvert au centre-ville de Winnipeg (province du Manitoba). Cette tour de bureaux de 22 étages et de 64 590 m² constitue un modèle de conception adaptée aux conditions climatiques extrêmes misant sur des sources locales d'énergie passive. Ce bâtiment, d'une valeur de 175 millions d'euros, est caractérisé par une enveloppe à haut rendement et le plus grand système géothermique de la province (280 trous de forage, 125 mètres de profondeur).

Renewableenergyfocus.com
13 septembre 2009

Etats-Unis : [Des anomalies géologiques mettent le projet d'Altarock en attente](#)

Dans un [communiqué de presse](#) du 2 septembre, [AltaRock Energy](#) a annoncé avoir rencontré un certain nombre de difficultés dans le forage du puits E-7 à cause d'anomalies géologiques du site choisi pour mettre en place son projet de démonstration de la technologie EGS.

Elle a donc suspendu ce forage et précise qu'elle envisage d'autres lieux, aux Geysers ou ailleurs, pour creuser un nouveau puits et continuer à travailler sur le développement de l'EGS.

Renewableenergyfocus.com
17 septembre 2009

Etats-Unis : [Nevada Geothermal Power completes Blue Mountain geothermal power plant](#)

[Nevada Geothermal Power](#) announced that the Blue Mountain "Faulkner 1" project has successfully completed testing requirements under the engineering procurement construction contract with [Ormat Nevada Inc.](#), three months ahead of schedule. Power plant equipment has exceeded guaranteed output levels.

The plant will continue to generate and supply electricity while remaining work items are completed. Nevada Geothermal Power expects to assume full control of the power plant in late September and will declare an "in service date" shortly thereafter.

Thinkgeoenergy.com
18 septembre 2009

Etats-Unis : [Raser Technologies challenged by lower temperatures at Thermo No.1 plant in Utah](#)

[Raser Technologies](#), the company's Thermo No.1 plant currently can't operate at full capacity because its production wells are producing geothermal water that isn't hot enough even though its temperature is higher than the 180 degrees Raser initially said it would need. At full capacity, Raser contends the plant will produce around 14 megawatts of electricity — 10 megawatts will be sold to Anaheim, and 4 will be used to run the plant and the pumps on its geothermal wells. "We've run into a few challenges with some of our wells, but we now are reworking them to try and optimize the heat we're getting. Also, we will soon be bringing another [geothermal] well on line," said Issa Arnita, a Raser spokesman. Raser announced that it has signed an extension agreement with the financing partners of Thermo No. 1 for the final completion of the plant.

Themountainmail.com
18 septembre 2009

Etats-Unis : [Bureau of Land Management offers geothermal parcel lease](#)

The Bureau of Land Management announced a first of its kind lease offer of an 800-acre parcel of land in Chaffee County (Colorado). The area has been the subject of exploration (by AMAX Exploration Co.) dating back to the 1970s, and recent research by the Colorado School of Mines ([CSM](#)) summer field camp indicated vast potential in the area. Mount Princeton Geothermal, LLC, conducted thermal gradient testing this summer in conjunction with the CSM field camp and discovered what is to date the hottest known water source in the state. The area's proximity to available power lines increases the practicality of tapping the resource, using a binary method of generating electricity.

Earthtimes.org
22 septembre 2009

Etats-Unis : [U.S. Geothermal Starts Two New Drilling Programs at Neal Hot Springs Project](#)

[Geothermal Inc.](#), a renewable energy company focused on the production and sale of electricity from geothermal energy, [announced](#) that it initiated development drilling at the Neal Hot Springs Geothermal Project located in eastern Oregon. Well NHS-5, the first well in this new program, is currently drilled to a depth of 300 feet. The total depth of the well is planned to be drilled to approximately 2,800 feet where it is expected to encounter a large aperture fracture containing geothermal fluid (la société a [annoncé](#) que ce puits est achevé depuis le 15 octobre, ndlr). Up to three large diameter wells, ranging in depth from 2,300 to 3,800 feet are planned in this drilling program.

Construction of the associated drill pads began during the week of August 17, 2009. One drill pad is complete and a second pad is currently under construction. Trinity Drilling of Gillette, Wyoming has been contracted to drill the wells, mobilized their drill rig to the site, and initiated drilling on September 18, 2009. Permits for four exploration wells were received from the Oregon Department of Geology and Mineral Industries on September 11, 2009 allowing for expansion of the program based on results.

In addition to these deep, large diameter production wells, a temperature gradient well program consisting of up to 9 small-diameter wells each approximately 500 feet in depth was initiated during the week of September 7, 2009. The temperature gradient well program will acquire field data necessary to better understand the full geothermal resource potential at Neal Hot Springs.

"These drilling programs are expected to maintain our current project development schedule and help define a geothermal reservoir needed to construct a power plant that will deliver 22 megawatts of electricity" said Daniel Kunz, President and CEO.

[retour au sommaire](#)

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

FRANCE

Urbamet.document
ation.developpement-
durable.gouv.fr
23 juillet 2009

[Plan bâtiment du Grenelle : groupe de travail tertiaire privé](#)

Serge Grzybowski (président d'Icade) et son groupe de travail viennent de présenter au bureau du comité stratégique du Plan Bâtiment du Grenelle de l'environnement, présidé par Philippe Pelletier, leurs propositions pour économiser l'énergie dans le secteur tertiaire privé.

Ces [propositions](#) portent sur la mise en œuvre de la réglementation thermique 2012 (RT 2012) qui remplacera la RT 2005 et s'appliquera à compter du 1er janvier 2011 à toutes les constructions neuves du secteur tertiaire non résidentiel ainsi que les logements neufs construits dans le cadre du programme national de rénovation. Elle prévoit que ces bâtiments ne consomment que 50 kilowattheures par mètre carré et par an, soit deux fois moins que les nouveaux bâtiments actuels.

Le groupe demande tout d'abord un délai (d'un an) pour l'application de cette future réglementation afin de permettre aux professionnels de prendre la mesure des nouvelles règles avant de les appliquer.

Il propose entre autre que le travail de conception d'un bâtiment se concentre d'abord sur la réduction des consommations d'énergie puis sur l'efficacité des systèmes de production.

Selon lui, il faudrait prendre en compte la RT 2012 toutes les solutions qui réduisent la consommation d'énergie (réseau de froid ou de chaleur, ...) et privilégier la performance plutôt que les obligations de moyens pour laisser le choix des solutions les plus efficaces.

Il propose aussi une convergence des différentes définitions de la performance énergétique (Haute Performance Energétique, Diagnostic de Performance Energétique, Certificat d'Economie d'Énergie, contrats de performance énergétique).

Cstb.fr
30 septembre 2009

[Vers des bâtiments à énergie positive : actions de recherche](#)

Dans le cadre du PREBAT (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Énergie dans le Bâtiment), un groupe de travail, animé par le CSTB, vient de faire le point sur les nombreuses questions qui se posent aux précurseurs réalisant les premiers bâtiments dits « à énergie positive ». Ce [document](#), contribue à la réflexion sur la structuration de la recherche sur les bâtiments à énergie positive. Huit objectifs thématiques ont été définis en tant qu'actions de recherche prioritaires autour d'un objectif central qu'est la construction et la gestion d'un bâtiment à énergie positive. L'exploitation des énergies renouvelables (dont la géothermie) et la maîtrise des conséquences pour les cinq usages de la Réglementation Thermique font partie des 8 objectifs thématiques.

L'enjeu est de passer des actions de quelques précurseurs à un programme plus structuré pour aller vers la généralisation, tel que prévu à l'horizon 2020.

La démarche la plus pragmatique consisterait à lancer sans attendre une série d'études de cas permettant d'identifier les niveaux de performances atteignables dans des situations très diverses : types de bâtiments, zones climatiques, environnement urbain.

Ces études de cas, qui pourraient être menées par des équipes diverses en intégrant les projets en cours de bâtiments à énergie positive, permettraient de se situer à la fois sur l'objectif central et sur les 8 objectifs thématiques. Elles pourraient être menées dans un délai court de 6 à 12 mois sous la forme d'«ateliers projets» permettant aux différents acteurs de la recherche, qu'ils soient impliqués dans des recherche amont ou dans des recherche actions, de travailler sur des briques technologiques ou sur des bâtiments afin d'illustrer ensemble, sur des cas concrets, les solutions imaginées et les difficultés rencontrées.

Les travaux menés devraient l'être en liaison avec les différents cadres de financement de la recherche comme celui du Fond démonstrateur de l'Ademe.

Statistiques.develo
ppement-
durable.gouv.fr
Septembre 2009

[Le mode de chauffage des maisons individuelles : les énergies renouvelables en progression](#)

En 2007, près de la moitié des particuliers ayant reçu l'autorisation de construire une maison individuelle prévoyait de chauffer leur maison à l'électricité d'après l'[enquête](#) sur les prix des terrains à bâtir (EPTB). Un tiers envisageait de recourir aux énergies renouvelables, seules ou combinées à un autre mode de chauffage. Entre 2006 et 2007, les chauffages utilisant les énergies renouvelables ont été les seuls à s'être développés, le nombre de maisons concernées progressant de 9,5 %. Les constructeurs de maisons individuelles ont bâti à 64 % des maisons « tout électrique » et à 19 % seulement des maisons chauffées aux énergies renouvelables. Le chauffage par énergies renouvelables est plus fréquent lorsque les travaux sont coordonnés par un autre professionnel qu'un constructeur de maison individuelle, chez les agriculteurs et au sein des catégories aisées et dans les zones en altitude ou dans des zones où la puissance d'ensoleillement est élevée.

Cler Infos
Septembre octobre
2009, n° 72, p.18

Stratégies « climat et énergie » dans les territoires : quel accompagnement méthodologiques ?

Le projet de loi Grenelle II prévoit la création, au niveau des collectivités territoriales, d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) afin de fixer des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle locale. Plusieurs outils ont vu le jour pour atteindre cet objectif.

Le réseau Action Climat France a publié un [kit](#) d'information et propose des formations au sein des espaces info-énergie, la délégation régionale Ademe Haute-Normandie a réalisé [un module de sensibilisation](#) au PCET à destination des élus et technicien des collectivités, et l'Ademe a publié en mai 2009 un guide méthodologique « [Construire et mettre en œuvre un plan climat territorial](#) » destiné aux chefs de projet et chargés de mission.

Au niveau européen, les collectivités ayant signé la [convention des maires](#) s'engagent à présenter un plan pour atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Le [centre commun de recherche de la commission européenne](#) et le bureau de la convention des maires ont développé un document types pour les [plans d'actions pour l'énergie durable](#).

[retour au sommaire](#)

EUROPE

Ammonia21.org
10 septembre 2009

[Heat Pump Summit: R717 large-scale heat pumps spark interest](#)

Despite the general belief that ammonia would be limited to large refrigeration processes, R717 would be similarly efficient in large-scale heat pumps. Dr. Andy Pearson from UK manufacturer [Star Refrigeration](#) presented at the Heat Pump Summit two case studies whereby large scale ammonia heat pumps have operated efficiently in district heating and a food factory.

Voir [présentation](#) faite à l'European Heat Pump Summit de Nuremberg.

Europa.eu
25 septembre 2009

Les énergies renouvelables pour sortir de la crise

La [Commission Européenne](#) a publié un [rapport](#) sur la crise économique en Europe qui traite des causes, conséquences et réponses à lui apporter. Il précise que la stratégie de sortie de cette situation doit veiller à ce que l'Europe conserve sa place dans la *révolution à faible carbone* en investissant dans *les énergies renouvelables, les technologies à faible production de carbone et les infrastructures vertes*.

[retour au sommaire](#)

MONDE

Iea.org
15 septembre 2009

Optimising district heating and cooling.

The Implementing Agreement on District Heating and Cooling ([IEA-DHC](#)) of IEA provides a forum for sharing experience and leveraging resources to advance application of key energy technologies. It addresses both technical and policy issues associated with DHC and CHP. More about the programme's activities, both past and present (2008-2011), can be found in the recently posted brochure [Bringing Countries Together to Research, Innovate and Grow District Heating and Cooling, Including CHP](#).

Actu-
Environnement.co
m
30 septembre 2009

[Les citoyens du monde interrogés sur la lutte contre le changement climatique](#)

A deux mois de l'ouverture du sommet de Copenhague, 4.400 habitants dans 38 pays ont été invités, le 26 septembre 2009, à débattre des questions clés du sommet de Copenhague sur le climat, en décembre prochain. Ils ont été consultés sur les problématiques liées au changement climatique. [World Wide Views on Global Warming](#), la Conférence mondiale de citoyens sur le climat, est une vaste consultation citoyenne lancée par le Danish Board of Technology, un organisme parlementaire dédié aux questions scientifiques et techniques. Sans surprise, le renforcement de la formation à l'environnement dès le plus jeune âge constitue l'une des recommandations formulées par les citoyens français.

Le 1er septembre, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a appelé les pays riches à investir plus de 500 milliards de dollars par an pour aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique. Les français souhaiteraient que les négociations de Copenhague aboutissent notamment à la création d'un fonds monétaire mondial pour le climat. Cette structure, soutenue par des taxes sur les transports internationaux, financerait l'adaptation des pays en développement, les projets technologiques et le changement des comportements.

[Hydrothermal activity in the Tulancingo–Acoculco Caldera Complex, central Mexico: Exploratory studies](#), p.279-29, Aída López-Hernández
[Magmatic fluid input to the Kuju-Iwoyama hydrothermal system prior to the 1995 eruption of the Kuju volcano \(Kyushu, Japan\)](#), p.294-302, Itsuro Kita
[Methane-rich geothermal waters in the Pannonian Basin of Vojvodina \(northern Serbia\)](#), p.303-312, Sanja Mrzovac
[Development of a numerical hydraulic model of the Los Azufres steam pipeline network](#), p.313-325, Alfonso García-Gutiérrez
[Production engineering in geothermal technology: A review](#), p.326-334, Darrell L. Gallup
[Open-loop groundwater heat pumps development for large buildings: A case study](#), p.335-345, Stefano Lo Russo

[retour au sommaire](#)

NORMES ET LEGISLATIONS

FRANCE

5 octobre 2009

Grenelle II : le Sénat a étudié les chapitres dédiés aux bâtiments et à l'énergie et le climat

Après l'examen par la Commission de l'Economie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire du Sénat, les sénateurs ont pris le relais et ont achevé le 18 septembre l'examen des articles consacrés au [bâtiment, à la publicité extérieure et à l'urbanisme](#). Finalement, les collectivités ne bénéficieront que d'une enveloppe de prêts à taux privilégiés et non de l'éco-prêt à taux zéro. Les propriétaires qui ont réalisés des travaux d'amélioration de leur logement n'auront pas la possibilité de majorer les loyers à hauteur de 50 % de la baisse des charges mensuelles et la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique devra être obligatoire pour les bâtiments équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement.

Puis les sénateurs ont achevé le 5 octobre l'examen de la partie [Energie et Climat](#).

Les investissements liés au développement des énergies renouvelables peuvent justifier la prolongation d'une concession d'un **réseau de chaleur** dont la **procédure de classement** (disposition créée par la [loi n°80-531 du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur](#)) pourra d'ailleurs être réalisé par une collectivité territoriale, et non plus par le préfet, **à condition que ce réseau soit alimenté à plus de 50 % par une énergie renouvelable ou de récupération**. Tous les bâtiments neufs ou faisant l'objet de travaux de rénovation importants (à définir par décret), dont les installations industrielles ou de chauffage de locaux, de climatisation ou de production d'eau chaude d'une puissance supérieure à 30 kilowatts, devront s'y raccorder.

Un schéma régional de raccordement des énergies renouvelables au réseau de transport d'électricité devra désormais être réalisé par le gestionnaire du réseau public de transport en accord avec les gestionnaires des réseaux publics de distribution, et après approbation du préfet de région et, les communes et les établissements publics intercommunaux ne prendront pas en charge la partie des coûts liés au renforcement des réseaux des énergies renouvelables.

Le Conseil supérieur de l'énergie sera dorénavant doté d'un **comité de suivi des énergies renouvelables** afin d'évaluer la progression de l'atteinte de l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2020.

Le dispositif des **certificats d'économie d'énergie** (CEE), mis en place en 2006, est étendu à **l'électricité, la chaleur ou le froid** vendus aux consommateurs finals lorsqu'un seuil, à définir lui aussi, sera dépassé.

Environnement-
magazine.fr
29 septembre 2009

[Certivea certifie les bonnes pratiques d'exploitation](#)

[Certivea](#) a lancé officiellement le 30 la [certification](#) NF Bâtiments tertiaires en exploitation-démarche HQE. Son principe est de garantir une exploitation plus « verte » de tous types de bâtiments tertiaires (certifiés ou non, hors établissements de santé) en jouant sur les qualités intrinsèques de l'ouvrage, son entretien et sa maintenance et les bonnes pratiques des occupants. Le tout est piloté via un système de management de l'exploitation (Smex) adapté de l'Iso 14001.

Qualit-enr.org
2 septembre 2009

[Qualit'EnR, un exemple qui fait école en Europe](#)

Qualit'EnR, l'organisme français qui gère les appellations qualité pour les énergies renouvelables, a annoncé dans un [communiqué](#) qu'il allait piloter, en partenariat avec l'Ademe, le premier groupe de travail du projet européen « QualiCert », destiné à définir un système de qualification des installateurs d'énergies renouvelables pour l'Europe à l'horizon 2012. Ce groupe de travail vise à recenser les systèmes de certification et qualification en Europe. Le principe est de valoriser les expériences réussies afin de définir un modèle pour l'Europe. Le principe de certification doit permettre aux particuliers de trouver près de chez eux un spécialiste reconnu et d'éviter ainsi les arnaques.

[retour au sommaire](#)

EUROPE

Actu-
environnement.co
m
26 aout 2009

Allemagne : [Une base de données juridiques européenne sur les énergies renouvelables](#)

Le Ministère de l'environnement allemand met à disposition une base de données juridiques en ligne à destination des Etats membres de l'Union Européenne concernant les mesures nationales applicables dans le domaine de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables : éolien, solaire photovoltaïque, géothermie, biomasse, hydraulique.

Le site Internet [RES LEGAL](#) contient deux catégories (système de soutien et accès au réseau).

[retour au sommaire](#)

MONDE

Journaldelevironn
ement.net
17 septembre 2009

[Le protocole de Montréal ratifié par tous les Etats du monde](#)

Le Premier ministre du Timor oriental, Xanana Gusmão, ayant ratifié le 16 septembre le protocole de Montréal, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnu) a annoncé dans un [communiqué de presse](#) que ce protocole devenait le premier accord environnemental mondial approuvé par les 196 Etats composant la communauté internationale. Son objectif étant de lutter contre les substances appauvrissant la couche d'ozone (Saco), les Etats signataires se sont focalisés initialement sur les chlorofluorocarbures (CFC) et se concentrent désormais sur la fin de l'usage de leurs gaz de remplacement, hydrochlorofluorocarbures (HCFC), connus pour leur fort pouvoir de réchauffement global. Ils devront aussi mettre l'accent sur la fin de l'usage de leurs successeurs, les hydrofluorocarbures (HFC).

De son côté, les Etats-Unis, ainsi que le Canada et le Mexique, ont annoncé être favorables à la transformation du protocole de Montréal en outil de réduction des hydrofluorocarbures (HFC). En avril 2009, la Micronésie et l'île Maurice ont proposé d'amender le protocole de Montréal dans le sens d'une élimination progressive des HFC. Les pays signataires évalueront l'opportunité de cette révision lors d'une rencontre en Egypte en novembre.

[retour au sommaire](#)

**DU COTE DE
L'INDUSTRIE**

FRANCE

Sudouest.com
23 Septembre
2009

Aquitaine : Un pôle de compétitivité aquitain consacré aux énergies renouvelables cherche à obtenir un label national

[Avenia](#), le pôle de compétitivité régional aquitain consacré aux énergies renouvelables, cherche à obtenir un label « pôle de compétitivité » national et prépare donc un dossier pour répondre à [l'appel à projets du 30 juin 2009](#) du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Finances.

Il y a quelques années, l'Aquitaine avait déjà cherché à obtenir un label national pour un pôle de compétitivité s'appuyant sur les sciences de la terre mais, trop vaste, le projet n'avait pas abouti. Une nouvelle candidature va donc être présentée au gouvernement pour la période 2009-2011. Le dossier doit être bouclé avant le début octobre.

Dans le Sud aquitain, l'activité liée aux énergies fossiles fournit de l'emploi à près de 6 000 personnes. Or, cette industrie est vouée à disparaître c'est pourquoi il faut développer d'autres métiers.

Selon Jacques Jacobs, le président d'Avenia, quatre pistes peuvent être suivies : un développement responsable des ressources fossiles pendant quelques décennies, le stockage d'énergie dans le sous-sol, sous forme d'eau chaude ou d'air comprimé, le stockage souterrain du dioxyde de carbone et la géothermie industrielle qui peut aussi s'appliquer au chauffage urbain, de serres ou de piscines.

Jacques Jacobs, estime que ces voies sont d'autant plus intéressantes à explorer que le rôle d'un pôle de compétitivité consiste à amener les chercheurs, les industriels et les organismes de formation à travailler ensemble. Justement, en région Aquitaine, 120 entreprises sont spécialisées dans le génie pétrolier et les géosciences et, à ce réseau, s'ajoute toute une série de centres et d'organismes de formation notamment universitaires, ce qui est unique en France.

Littoral-normand-
picard.cci.fr
Août 2009

Picardie : [Une pépinière dédiée aux énergies renouvelables](#)

La CCI du littoral normand picard (Somme) a ouvert une pépinière dans les énergies renouvelables et reçoit les premiers dossiers d'entreprises qui s'installeront cet automne 2009.

Spécialisée dans le secteur des Energies Renouvelables, cette nouvelle Pépinière est dans ce domaine unique sur le territoire français.

L'objectif est de créer et développer une filière en profitant du marché croissant des activités liées aux Energies renouvelables.

Cleantechrepublic.com
10 septembre 2009

Rhône Alpes : [SIMUrénov : quand l'éco-rénovation devient un jeu d'enfant](#)

[SIMUrénov](#) est un jeu qui propose de se mettre à la place d'un propriétaire de maison individuelle souhaitant faire rénover son habitation, pour la rendre plus confortable et plus économe en énergie. Le joueur doit donc faire ses choix dans une palette de travaux dont l'isolation, les équipements techniques et les énergies renouvelables.

Proposé par la [Fédération Française du Bâtiment \(FFB\)](#) de la Région Rhône-Alpes et soutenu par l'Ademe, la Région Rhône-Alpes et l'Union européenne, SIMUrénov présente les différentes options offertes pour la rénovation d'un bâtiment, en précisant leur performance énergétique, leur performance CO2 et le confort qu'elles offrent.

Plus que de remplacer les conseils de professionnels du bâtiment, l'intérêt de SIMUrénov est avant tout de sensibiliser le plus grand nombre à l'enjeu économique et social du développement de l'habitat durable.

Actu-
Environnement.com
1er septembre
2009

[Lancement de l'Institut négaWatt](#)

Créée fin 2001, l'association négaWatt, dont la démarche s'appuie sur la sobriété énergétique, a annoncé le 28 août la création de [l'Institut négaWatt](#), un outil opérationnel au service de ce nouveau paysage énergétique à inventer et à construire, selon l'organisation.

L'Institut négaWatt est un organisme de formation, d'études et de recherches focalisé sur les problématiques de l'énergie et du développement durable. Il se donne pour objectif de renforcer les compétences et la capacité d'expertise des acteurs de l'énergie, de développer les propositions d'évolution des politiques énergétiques et climatiques, et d'accompagner la mise en œuvre de ces propositions, sur la base des orientations du scénario négaWatt pour la France (efficacité énergétique, énergies renouvelables).

Cleantechrepublic.com
16 septembre 2009

[Géothermie : recherche désespérément BTS « force de vente » spécialisés](#)

Interrogé sur la question de l'emploi dans la géothermie, David Bonnet, directeur général de la société [Technibel](#) (conception, fabrication et commercialisation de pompes à chaleur) préfère évoquer le secteur des pompes à chaleur qui englobe aussi l'aérothermie.

Sur le marché de l'emploi, les personnes compétentes dans les études thermiques sont très recherchées ainsi que les professionnels experts dans les 3 domaines que sont l'hydraulique, l'électrique et le frigorifique. Un candidat muni d'un BTS « force de vente » qui a des connaissances dans le secteur se fait recruter très rapidement. De plus, il faut prendre en compte aujourd'hui que la période actuelle, propice aux installations, générera dans une dizaine d'années, une insuffisance de bras pour les postes de maintenance.

Selon David Bonnet, la forte progression du nombre de pompes à chaleur installées engendre une carence de personnel qualifié car les jeunes diplômés compétents sont peu nombreux. Les entreprises sont dans l'obligation de former elles-mêmes.

David Bonnet ajoute que la filière formation est encore peu structurée : trouver les profils recherchés, devient donc une vraie problématique. Cependant, le domaine des formations qualifiantes commence à se développer. *Face à ce marché en forte croissance, nous avons créé au sein de l'AFPAC notre propre cursus de formation. Les futurs spécialistes ont huit jours de stage et terminent leur formation par un examen intégrant les normes européennes (label Ecocert). Cela leur apporte un apprentissage et un label (Qualipac).* En 2009, 1000 professionnels des pompes à chaleur ont été labellisés et nous espérons faire grimper ce chiffre à 3000 ou 4000 pour l'année prochaine.

En 2007, le secteur de la géothermie comptabilisait 4400 emplois dans la fabrication et l'installation de pompes à chaleur domestiques et 300 dans la maintenance, selon une étude du Syndicat des Energies Renouvelables. Dans le domaine de la fabrication et de l'équipement du chauffage urbain, 200 emplois avaient été également recensés, ainsi que 600 dans celui de la maintenance et de la gestion des réseaux de chaleur. Les objectifs du Grenelle et les prévisions du SER laissent pressentir une croissance conséquente de l'emploi sur ce secteur, à l'horizon 2012. *Pour la fabrication et l'installation de pompes à chaleur domestiques, nous attendons 17 000 emplois en 2012, et 1400 dans la maintenance chez les particuliers,* confirme Damien Maton, secrétaire général du Syndicat des Energies Renouvelables. *En ce qui concerne le domaine du chauffage urbain, nous espérons 1300 emplois dans la fabrication des équipements, et 1000 dans la maintenance à cette même échéance.*

Clim pratique
Septembre/octobre 2009
(panorama de l'argus de la presse du 21/09/2009)

Stations techniques : un appui pour les installateurs

Les stations techniques qui accompagnent les installateurs lors de la mise en service, la maintenance et le dépannage des PAC ou des systèmes de climatisation voient leur rôle renforcé par la nouvelle réglementation relative à la manipulation des fluides frigorigènes de juillet. En effet, les installateurs qui n'ont pas obtenu l'attestation de capacité ne peuvent plus intervenir sur la phase de mise en service, c'est pourquoi ils font appel à une station technique agréée préalablement sélectionnées et formés par le fabricant. Tous les fabricants n'ayant pas de réseau de stations techniques s'appuient sur des installateurs individuels ou sur les distributeurs.

Cette hausse des demandes est confirmée par Laurent Vérot, responsable SAV chez Atlantic Climatisation et ventilation dont le réseau comporte 400 stations.

Quant à Frédéric Pignard, directeur technique de Daikin France, il estime que son réseau de 90 stations techniques agréées Daikin devraient connaître une forte demande. Dans cette optique, Daikin a mis en place en novembre 2008 son centre de formation et de délivrance de l'attestation d'aptitude pour les manipulateurs de ses stations mais aussi à destination de son réseau de clients installateurs.

Pour Stéphane Bourgasser, directeur maintenance et SAV de SB Clim, station technique agréée par Daikin dans le domaine tertiaire, l'activité de station technique est un apport d'affaires et permet de rester à la pointe de la technologie.

Ac-franchise.com
9 août 2009

La franchise Solvimo se lance dans le greenbusiness

Le réseau immobilier [Solvimo](#) (plus de 150 agences) poursuit son maillage de la France à un rythme soutenu et vise à terme 400 agences immobilières franchisées.

Récemment, Solvimo a décidé de se rapprocher d'un important groupe immobilier pour développer des synergies inédites. Ainsi, ses agences vont progressivement proposer de nouveaux services immobiliers mais vont aussi sortir du cadre de l'immobilier pour élargir leur offre au « Green business ». Dans ce cadre, les agences Solvimo pourront, par exemple, proposer la mise en place de panneaux photovoltaïques ou de pompes à chaleur.

Batipole.com
31 juillet 2009

Viessmann : nouveautés 2009

Selon [Viessmann](#), pour certains bâtiments de taille assez importante, l'emploi de pompes à chaleur traditionnelles ne convient pas et, en tout cas, pour couvrir les pointes de chauffage, cela oblige à utiliser des produits disposant de plusieurs compresseurs ou de compresseurs plus importants. Cependant, lorsque les besoins sont moindres, en mi-saison par exemple, l'intérêt économique de tels produits est discutable.

C'est pourquoi, Viessmann a annoncé pour la rentrée le lancement d'une pompe à chaleur eau glycolée/eau (Vitocal 300-G) qui disposera d'une version modulaire « maître-esclave » où deux pompes à chaleur sont couplées pour répondre à des besoins jusqu'à 35 kW, voire jusqu'à 140 kW en associant 4 paires pour une adaptation optimisée en permanence de la puissance aux besoins calorifiques de l'habitation.

Le module maître (de 6,2 à 17,6 kW) peut fonctionner seul mais aussi piloter un second module, dans la même gamme de puissance. Les 2 modules permettent de délivrer jusqu'à 35,2 kW, avec une alimentation 400 V. La régulation du module esclave est assurée par le module maître. Ainsi, le module esclave peut fournir le chauffage alors que le module maître pourra produire l'eau chaude sanitaire.

Neteco.com
16 septembre 2009

Bull va tenter de diviser par deux la consommation électrique de l'université de Grenoble

Le spécialiste des centres de données Bull [annonce](#) avoir été sélectionné par l'université Joseph Fourier (UJF, Grenoble 1, sciences et technologies) pour améliorer l'efficacité énergétique de son infrastructure informatique. L'objectif de l'UJF est de réduire de 50% la consommation électrique de ses centres dans les trois ans à venir.

La phase 1 consistait en une étude d'efficacité énergétique qui vient de s'achever et dont le rapport comprend une série de recommandations avec un plan d'actions associé portant notamment sur l'infrastructure de refroidissement.

La deuxième phase du projet consiste à mettre en place ces recommandations et à vérifier les résultats en construisant un nouveau centre de données utilisant notamment des systèmes de refroidissement tels que les portes froides ou la géothermie.

Energine.com
28 septembre 2009

[CIAT : Le marché de la pompe à chaleur en danger](#)

Le Président du Directoire du Groupe [CIAT](#), Francis Guaitoli, a remis un courrier au Président de la République, lors de sa visite du 10 septembre 2009 dans ses locaux, pour attirer son attention sur les répercussions possibles des mesures fiscales envisagées dans le budget en cours d'élaboration. Il précise ainsi qu'avec la non reconduction possible des incitations fiscales au-delà de 2010, il est probable que le marché de la pompe à chaleur (PAC) en France n'atteigne jamais sa maturité.

Selon le groupe CIAT, la PAC est à ce jour la solution technique en chauffage la plus efficace en matière d'émission de CO2, contribuant à atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Depuis 2007, les crédits d'impôts ont contribué à développer sensiblement ce marché puisque les particuliers pouvaient déduire de leur déclaration fiscale jusqu'à 50 % du prix de la PAC.

Or, avec la baisse des incitations fiscales de 20 % en 2009, puis encore de près de 40 % en 2010, le marché est en perte de vitesse et ce n'est qu'un début. En effet, dans tous les pays européens (Allemagne, Suède, Danemark), dès que les avantages fiscaux ont été réduits puis retirés, les ventes ont diminué d'autant. De plus, il n'est pas logique, qu'au point de vue des déductions fiscales, les pompes à chaleur soient considérées comme les chaudières à condensation alors que leur émission de gaz à effet de serre est nettement inférieure. Par ailleurs, les pompes à chaleur de type géothermique sont les moins consommatrices d'énergie, il serait donc logique que le coût du forage (représentant un budget important) soit inclus dans les incitations fiscales précise Fabrice Boutet, Directeur Général Commercial et Marketing.

CIAT va consacrer 30 millions d'euros sur 5 ans à la Recherche avec des innovations en cours de développement telles que des systèmes couplés solaire/PAC ou des PAC à très haute performance avec des coefficients de performance de 7. Le groupe envisage de concevoir un système photovoltaïque pour alimenter directement la pompe à chaleur. *Le couplage des énergies renouvelables est une évidence, c'est le seul moyen d'obtenir les systèmes de confort (chauffage, rafraîchissement et traitement d'air) de la prochaine génération, qui seront totalement écologiques. Mais, pour cela, il faut au préalable que le marché des pompes à chaleur soit porté à maturité, notamment avec l'aide des incitations fiscales* conclut Francis Guaitoli.

Environnement
magazine
21 septembre
2009, n° 28, p.5

Thermonett, l'alliance fait la force

Le groupe [Dehon](#) lance la commercialisation de [Thermonett](#), une solution contre l'embouage lié aux débris de corrosion des circuits d'eau chaude et de climatisation en habitat collectif et tertiaire. Cette solution en cours d'agrément par le CSTB associe 3 produits chimiques et un dispositif physique : un désembouant de pH neutre, un filtre séparateur de boue ou dégazeur breveté, un inhibiteur de tartre et de corrosion associé à un kit de contrôle de concentration assurant une protection des installations pendant au moins 8 ans, améliorant leur efficacité énergétique.

Cstb.fr

[Salon Batimat](#)

La 27^{ième} édition de [Batimat](#), le salon international de la construction, aura lieu du 2 au 7 novembre 2009 à Paris.

[retour au sommaire](#)

EUROPE

Erec.org
Septembre 2009

[Troisième conférence européenne sur les énergies renouvelables](#)

L'[EREC](#) (European Renewable Energy Council), en coopération avec le ministre suédois de l'entreprise, l'énergie et la communication, organise les 16 et 17 novembre 2009 à Bruxelles la [3ième conférence européenne sur les énergies renouvelables](#).

Elle permettra notamment d'échanger sur la mise en place de la nouvelle législation européenne sur les énergies renouvelables et sur les plans d'actions nationaux que chaque état doit soumettre en juin 2010.

Eurosfaire.prd.fr
30 juillet 2009

[7^{ième} PCRD : 7 appels à proposition dans le domaine de l'énergie](#)

La commission européenne a lancé fin juillet 7 appels à proposition sur le thème de l'énergie.

[retour au sommaire](#)

MONDE

Viaexpo.com

[Bulgarie : 6th International Congress and Exhibition on Energy Efficiency and Renewable Energy Sources for SE Europe](#)

Le 6^{ième} congrès international sur l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelable pour l'Europe du Sud Est aura lieu du 14 au 16 avril 2010 à Sofia en Bulgarie.

L'EGEC interviendra pour traiter de la géothermie dans la production de chaud et froid.

Voir [brochure](#).

Savingiceland.pusc

iiinl

16 septembre 2009

Icelande : [Magma's purchase of H.S. Orka approved](#)

The Reykjavik City Council approved [Reykjavik Energy's](#) (O.R.) contract about the company's selling of their share in [HS Orka](#). The share has been purchased by a Canadian geothermal company, [Magma Energy Corp.](#), owned by Ross Beaty, a former owner of copper and silver mines companies in Latin America. OR's share was 32 % but Magma Energy had already bought 11 % in HS Orka from [Geysir Green Energy](#) (GGE) and therefore owns 43 % in the company.

[retour au sommaire](#)

[se désabonner](#)

Marilyne Chartier
BRGM - Géothermie
B.P. 36009 - 45060 Orléans cedex 2 - France
tel + 33 (0)2 38 64 48 60
fax + 33 (0)2 38 64 33 34
www.geothermie-perspectives.fr



A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie